

VISION DURABLE

Cahier
détachable

les affaires

Découvrez qui sont
les chefs de file
du développement
durable et
comment ils font
rimer écologie avec
économie. **p. A6**

PLUS
Notre dossier
sur les technologies
vertes **p. 16**



LEADERS DU QUEBEC VERT INC.

[Illustration : Michel Rouleau]

3^e

Conférence internationale en Écologie Industrielle
Construire le futur aujourd'hui

14 et 15 octobre 2009 | SOREL-TRACY

Plus de 20 conférences : Transfert d'outils et de démarches | Modèles de développement territorial |
Outils et technologies de mise en valeur de résidus industriels | Solutions facilitant le développement

Ne manquez pas cet événement !

Pour le programme complet et toutes les informations : www.cttel.qc.ca | onglet Conférences

Préparer le futur maintenant
ACCORD
Montreal
Pôle collégial pour
d'avenir durable au
Québec

CD
Caisse de dépôt
et placement

ctt

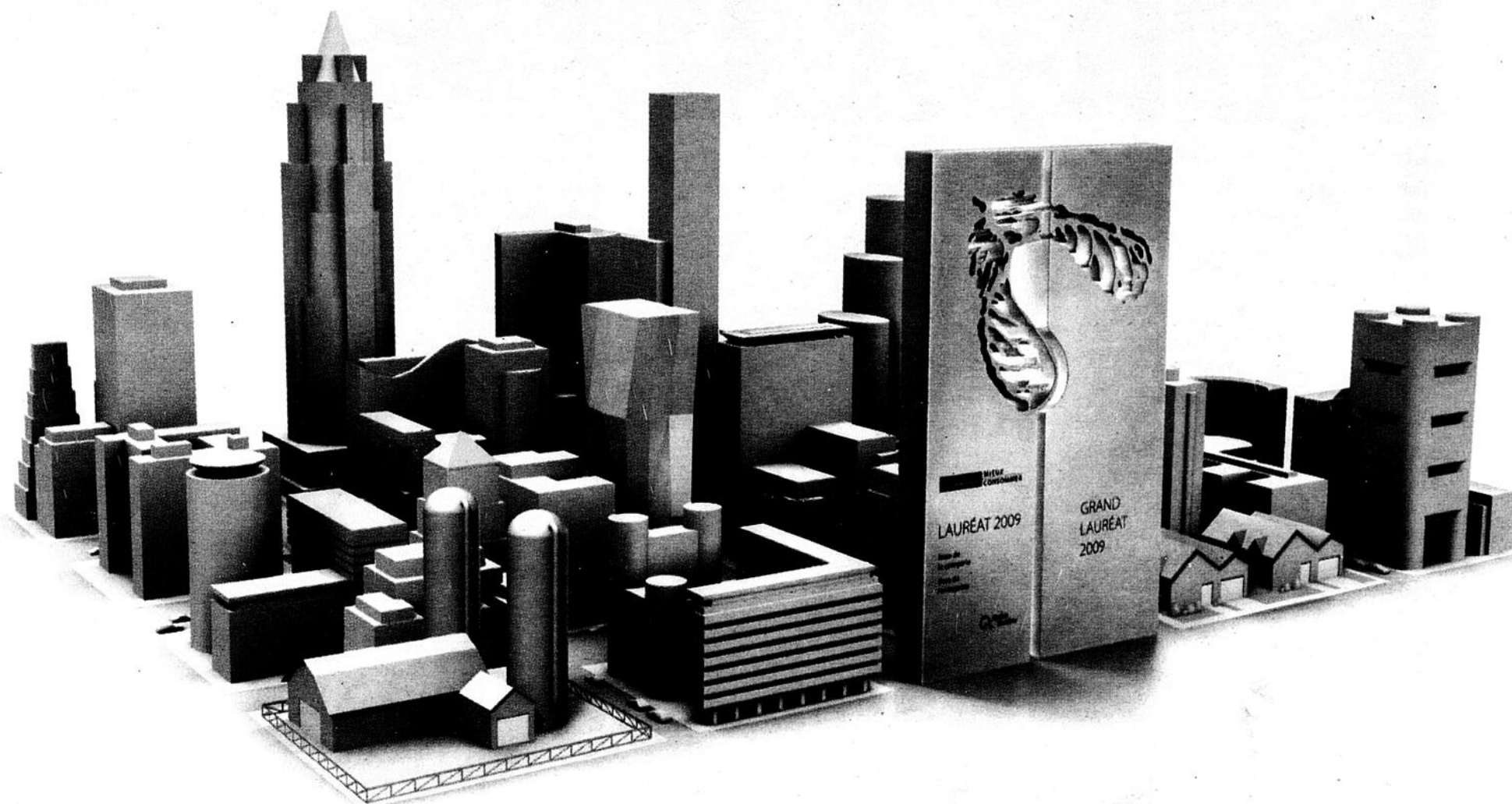
CC
Caisse de crédit

Caisse de crédit
de la région de
Sorel-Tracy

Québec
Caisse de crédit
de la région de
Québec



PRIX
EXCELLENCE
MIEUX CONSOMMER
ÉDITION 2009



**FÉLICITATIONS À TOUS LES LAURÉATS 2009 QUI ONT SU FAIRE
DE LEUR ENTREPRISE UN MODÈLE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.**

Pour la deuxième édition de son concours Excellence MIEUX CONSOMMER, Hydro-Québec est très fière de rendre hommage à ses clients et partenaires d'affaires qui se sont illustrés par des réalisations remarquables dans le cadre de ses programmes en efficacité énergétique.

LAURÉATS 2009

CATÉGORIES CLIENTS D'AFFAIRES

Ces entreprises se sont distinguées par le caractère novateur des initiatives qui leur ont permis d'économiser de l'énergie.

GRAND LAURÉAT

Projet agroalimentaire



LAURA URTNOWSKI
Présidente

LES BRASSEURS DU NORD

Projet : Optimisation de plusieurs systèmes au moyen de contrôles et de mesures de récupération de la chaleur, à l'usine de Blainville.

Projet commercial



PATRICE LALANCETTE
Directeur général

LA SOURCE BAINS NORDIQUES

Projet : Application de diverses mesures concernant le chauffage au spa La Source, à Rawdon.

Projet institutionnel



RÉMY TILLARD
Président

COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Projet : Application de diverses mesures en efficacité énergétique à l'école de la Source, à Saint-Jérôme.

Projet industriel



YVAN AMBEAULT
Vice-président

AIRBOSS PRODUITS D'INGÉNIERIE

Projet : Optimisation du système de refroidissement à l'usine d'Acton Vale.

PRIX SPÉCIAL



SIMON BÉRUBÉ
Directeur principal de l'aménagement commercial, Sobeys

En hommage à son engagement envers l'efficacité énergétique.

CATÉGORIES PARTENAIRES D'AFFAIRES

Ces entreprises ont, de façon remarquable, développé, fabriqué, mis en marché ou installé des produits éconergétiques.

Expert-conseil



IAN BALL
Directeur de projet senior – Énergie et Commissioning
SÉBASTIANO DePANI,
Vice-président – Énergie
GES TECHNOLOGIES

Détaillant



CLAUDE BERNIER
Premier vice-président, Marketing et innovations-clients
RONA

Distributeur



PIERRE BRADLEY
Directeur général, Nedco Québec
NEDCO SAINT-LAURENT

Fabricant



GUY BENGHOZI
Président
BAZZ

Maître électricien



CLAUDE GRAVEL
Vice-président
SIMON LECLAIR
Président
YVON MIGNAULT ET FILS

Pour en savoir davantage à propos du concours Excellence MIEUX CONSOMMER ou pour vous renseigner sur nos programmes, consultez le www.hydroquebec.com/mieuxconsommer/excellence.

vision durable

Emballage biodégradable

Des nettoyeurs américains dans des contenants québécois

En achetant récemment des produits d'entretien ménager de marque Universal Botanicals, les consommateurs américains ont, sans le savoir, mis la main sur une innovation québécoise : une bouteille de plastique biodégradable qui a été conçue par Deltapac, une PME d'Anjou.

La grande nouveauté dans cette histoire c'est que, pour la première fois, il s'agit de contenants faits de plastique HDPE (indiqué par un 2 dans le sceau de recyclage). La percée aura des retombées importantes puisqu'elle vise un des plastiques les plus utilisés dans l'industrie en raison de sa grande résistance. C'est le HDPE 2 qu'on utilise pour l'eau de Javel, le lave-glace ou le lait.

Étonnamment, la bouteille biodégradable n'a pas encore piqué la curiosité des Québécois. « Le plastique a toujours eu mauvaise presse en matière d'environnement, et les perceptions sont difficiles à



changer, explique le président Yvan Routhier. Pourtant, les bouteilles de plastique coûtent beaucoup moins cher à recycler que le verre, par exemple. » Il ne reste plus qu'à convaincre les entreprises d'ici...
Sur Internet : www.deltapac.ca
S. Lachapelle

Eau embouteillée

Haro sur la bouteille à usage unique

Depuis cet été, quelques villes américaines, dont New York, sont les hôtes d'un programme visant à limiter la prolifération des bouteilles d'eau à usage unique en favorisant le recours aux bouteilles réutilisables, nous apprend Springwise Ideas, un site Web spécialisé dans les tendances et idées émergentes du milieu des affaires.

En effet, les citoyens et visiteurs de ces localités peuvent désormais faire remplir gratuitement leurs bouteilles d'eau dans les cafés participants. Les commerçants inscrits au programme *Tapit* [*tap* signifie robinet en anglais], n'ont qu'à afficher dans leur vitrine un autocollant indiquant aux passants qu'ils peuvent s'abreuver à cette adresse. Quel prétexte formidable pour attirer les gens à l'intérieur...

Les consommateurs peuvent obtenir la carte des cafés participants (on peut même savoir si l'eau est filtrée ou non, si elle est servie froide ou à la température de la pièce !). Une application iPhone est aussi disponible.

Sur Internet : www.tapitwater.com
S. Lachapelle

Pratique commerciale

L'homme qui plantait des meubles

Après les produits carbonés, c'est-à-dire ceux dont on compense, en crédits de carbone, les émanations liées à leur fabrication et leur utilisation, on voit maintenant poindre un nouveau concept : la compensation des matières utilisées. C'est l'approche adoptée par le designer et fondateur de Hh-À hauteur d'homme, Louis-Philippe Pratte, un fabricant de meubles et d'accessoires en bois qui promet que l'équivalent en arbres sera planté pour chaque produit vendu.

La jeune entreprise québécoise, qui s'est fait remarquer par son design

épuré, vise aussi à utiliser le moins de bois possible dans la production. Les produits sont en effet pensés de manière à ce que leurs retailles servent à fabriquer un autre meuble.

L'entreprise compte s'approvisionner uniquement en essences locales (érable et sapin) et en bois FSC (Forest Stewardship Council), pour lequel elle est en processus de certification. Quant à la compensation du bois utilisé, notons que Hh n'a pas spécifié pas si un organisme indépendant

certifie sa démarche.
Sur Internet : www.hh.ca
S. Lachapelle



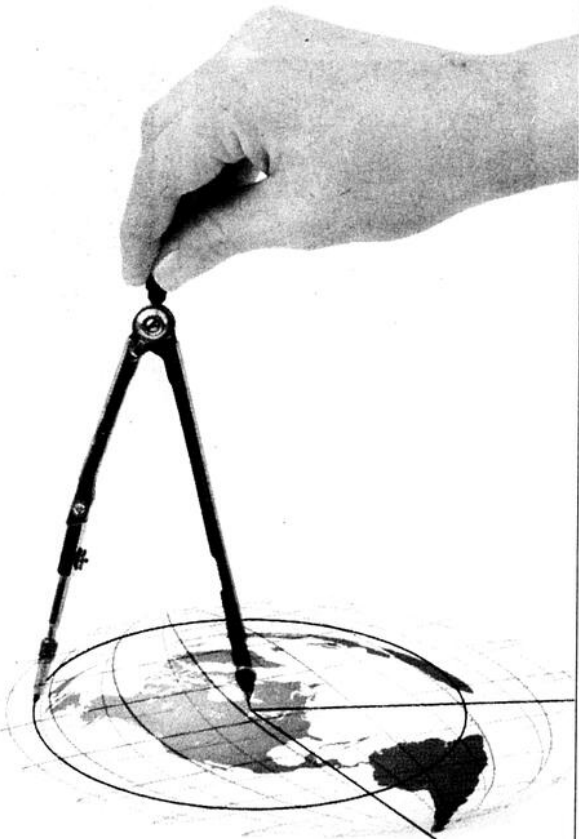
RENDRE LE MONDE MEILLEUR...

UN VOTE D'ACTIONNAIRE À LA FOIS.

Gestion FÉRIQUE concilie vos intérêts financiers et vos valeurs personnelles.

Pour défendre les valeurs que partagent leurs porteurs de parts, les Fonds FÉRIQUE mettent de l'avant une **Politique d'investissement responsable régissant l'exercice des droits de vote**. Cette politique précise selon quels principes les votes des Fonds FÉRIQUE sont exercés auprès des entreprises qui font l'objet de leurs investissements.

Les Fonds FÉRIQUE incitent ainsi activement ces entreprises à mettre à niveau leurs codes de conduite en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance. Chaque dollar investi dans nos Fonds sert donc un double objectif : encourager les entreprises à adopter un comportement responsable, et protéger l'avoir des porteurs de parts à long terme.



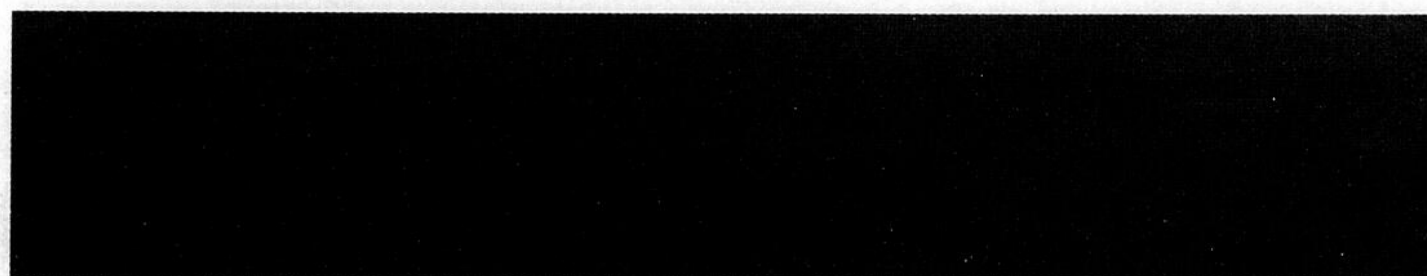
Pour en savoir davantage sur la façon dont FÉRIQUE ajoute de la valeur à vos valeurs, visitez le www.ferique.com/investissementresponsable.

Les Fonds FÉRIQUE : il y a un peu de génie là-dedans.



> Placements > Planification de la retraite > Fiscalité > Finances personnelles > Assurances > Gestion des risques > Succession

Note: un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE sont distribués par Placements Banque Nationale inc., à titre de Placeur principal, et par Services d'investissement FÉRIQUE.



LOTO-QUÉBEC FAVORISE L'ÉCORESPONSABILITÉ :

- en assurant l'application de sa politique de développement durable et en intégrant des actions pour répondre aux attentes de la collectivité;
- en instaurant des critères d'approvisionnement responsable et en encourageant des entreprises d'économie sociale;
- en minimisant l'impact de ses activités et de ses infrastructures sur l'environnement.

CANALISER ET ENCADRER L'OFFRE DE JEU
AU PROFIT DE LA COLLECTIVITÉ



durable

10 leaders du Québec vert inc.

Nous avons choisi ces chefs d'entreprise, investisseurs ou consultants parce qu'ils ont fait du développement durable leur priorité bien avant qu'il ne soit devenu tendance. Ils ont tracé la voie dans un domaine

où il reste beaucoup à faire. Découvrez ces passionnés qui jettent un regard éclairant vers l'avenir tout en lançant un appel aux élus pour mieux encadrer le secteur et soutenir les initiatives prometteuses.

Le papetier à la fibre écologique

Alain Lemaire. L'homme fort de Cascades a contribué à défricher un terrain longtemps vierge au Québec, celui du développement durable.

par Marc Gosselin > dossiers@transcontinental.ca

C'est connu : l'ADN des Lemaire, de Cascades, est marqué par les principes du développement durable. Il y a longtemps que Bernard, Laurent et Alain ont emprunté la voie tracée par le paternel. « Rapidement, nous avons été plongés dans la marmite. Il était essentiel de contribuer à la réussite de l'entreprise familiale », raconte Alain Lemaire, président et chef de la direction de Cascades en entrevue.

D'origine modeste, les Lemaire ont appris très tôt à réduire, à réutiliser et à recycler. D'ailleurs, une remarque fréquente d'Antonio Lemaire - « Ça, c'est encore bon, on peut sûrement

faire quelque chose avec ça » - est devenue une approche d'entreprise par la suite, explique Alain Lemaire.

Cela s'est notamment traduit dans l'innovation dont a fait preuve l'entreprise. Lors d'une allocution dans le cadre des *Matins-conseils*

Les Affaires le printemps dernier, Alain Lemaire affirmait que Cascades poursuivait ses investissements en R-D malgré la période difficile que traversait son industrie. Les efforts donnent des résultats tangibles. Par exemple, la so-

ciété a émis 202 tonnes de GES en 2008, comparativement à 301, six ans auparavant, lisait-on dans son dernier rapport annuel.

L'entreprise a consacré plus de 10 millions de dollars dans la fabrication d'une caisse cartonnée sans cire qui pourra être utilisée dans l'alimentation. Celles utilisées actuellement sont recouvertes d'une couche de cire faisant en sorte qu'elles ne sont pas recyclables.

Cascades compte également profiter du mouvement d'approvisionnement responsable qu'adoptent plusieurs géants du commerce de détail, dont Walmart. Certains clients travaillent de concert avec Cascades afin de réduire le poids et l'espace que prennent les produits emballés dans les remorques. « Si on peut leur offrir un avantage, ils achèteront nos produits. »

Si les produits faits de fibres recyclées sont la norme aujourd'hui, cela n'a pas toujours été le cas, rappelle le président et chef de la direction. Dans les années 1960 et 1970, « on ne disait pas ouvertement que nos produits provenaient de ce type de fibres », avoue M. Lemaire. Pas de doute, les temps ont changé.

Miser sur l'humain

Plutôt que de pratiquer un style de gestion vertical et d'imposer les idées des gestionnaires de Cascades, Alain Lemaire mise sur ses 13 000 employés répartis dans une centaine d'unités de production situées en Amérique du Nord et en Europe pour voir émerger de bonnes idées qui seront peut-être mises en marché.

Il y a deux ans, le fabricant de carton et de papiers minces a créé un comité des bonnes idées. Résultat : les employés ont proposé 400 idées, dont quatre ont poursuivi le processus d'innovation.

Dans les années 1960 et 1970, « on ne disait pas ouvertement que nos produits provenaient de fibres recyclées », dit Alain Lemaire, de Cascades.

[Photo : Yves Provencher]

Un vœu

« Qu'on adopte des politiques ou des règles qui forceraient les entreprises à être plus responsables en matière de recyclage. »

Un aveu

« Ce sera de me passer d'une automobile performante et plus polluante lorsque je serai admissible à remplacer mon véhicule par un modèle moins énergivore, probablement diésel. En même temps, nous n'avons pas le choix si nous voulons faire notre effort. Les habitudes, ça se change. »

« Sans les initiatives visant à renforcer la motivation de nos employés et à améliorer notre productivité, Cascades serait en difficulté aujourd'hui », a dit le président et chef de la direction lors de sa présentation du printemps dernier.

Efforts collectifs et approvisionnement responsable

Alain Lemaire estime que les Québécois ont encore des efforts à faire pour concilier les aspects sociaux, écologiques et environnementaux du développement durable. Mais que les autres entreprises se le tiennent pour dit : Cascades continuera de prêcher par l'exemple.

« Nous avons récemment rencontré des gestionnaires de fonds éthiques et verts. Ils étaient très surpris d'apprendre que notre programme d'achat et de location de véhicules à plus faible consommation et hybrides s'appliquera même au président et chef de la direction. »

Le parcours professionnel d'Alain Lemaire est indissociable de l'histoire de Cascades, fondée en 1964. Celui qui a passé beaucoup de temps dans l'usine a gravi tous les échelons de ce fleuron du Québec inc. pour devenir président de Norampac dans les années 1990 et président et chef de direction de Cascades en 2003, prenant la relève de son frère Laurent.



La financière équitable

Claude Normandin. Engagée et convaincue, la gestionnaire du Fondation a le commerce équitable à cœur.

par Jean-François Barbe > dossiers@transcontinental.ca

Gestionnaire dans l'âme, Claude Normandin fait partie des gens qui croient que nos actions parlent pour nous. Et des actions, elle en engrange à la pelle depuis qu'elle est devenue, en 2001, responsable du développement stratégique et de la commercialisation à Fondation, le fonds de capital-risque de la CSN. Ses initiatives ont un point commun : la conviction que les entreprises du Québec doivent prendre un train qui file à toute vitesse, celui du développement durable.

« Nos PME exportatrices ont cinq ans, tout au plus, pour relever ces nouveaux défis. Car les grandes entreprises évaluent de plus en plus leurs fournisseurs en fonction de critères environnementaux et sociaux. Le mouvement est irréversible. Et les PME qui n'exportent pas doivent aussi y faire face, si elles veulent continuer à faire des affaires avec les administrations publiques qui intégreront ces conditions dans leurs appels d'offres », note-t-elle.

La gestionnaire met en garde contre l'attentisme ambiant. « Les conférences d'affaires sur le développement durable font salle comble. L'intérêt est grand, mais les gestes ne suivent pas encore. On dirait que les PME attendent soit la mise en place de réglementations par l'État, soit l'atteinte d'un point de non-retour. Or, il faut prendre, dès maintenant, des mesures concrètes. Les outils existent. Il faut les utiliser et accepter d'apprendre en faisant des erreurs, car elles sont inévitables. »

Un vœu

« Que les entreprises voient le développement durable comme autre chose que la protection de l'environnement. Qu'elles considèrent la dimension sociale de leurs gestes – conditions de travail, choix des fournisseurs et liens avec la communauté. »

Un aveu

« Je suis en train de rénover ma maison et j'éprouve un certain sentiment de culpabilité à l'idée que j'aurais pu en faire davantage pour trouver des matériaux recyclés et produits localement. J'aurais souhaité une maison verte à 100 % ! »

La boîte à outils s'élargit

On ne pourrait certainement pas affirmer que cette défenderesse du développement durable regarde passer le train, ni qu'elle délaisse la boîte à outils. Qu'on en juge.

Elle fait partie d'un comité de travail du Bureau de normalisation du Québec (BNQ)



Claude Normandin, du Fondation : « Les conférences d'affaires sur le développement durable font salle comble. L'intérêt est grand, mais les gestes ne suivent pas encore. » [Photo : Y. Provencher]

qui publiera, d'ici six mois à un an, un guide d'orientation en développement durable pour les PME. Le document visera à montrer, concrètement, comment elles peuvent emprunter le fameux virage vert.

Elle a participé à la traduction française d'un guide de la Global Reporting Initiative (GRI) destiné aux institutions financières.

Claude Normandin entend favoriser l'expansion du commerce équitable, une autre façon de stimuler le développement durable. Elle préside le conseil d'un nouveau capital-risqueur québécois, Capital Équitable, qui aidera les entreprises importatrices de produits achetés à des communautés du Sud. De prêts seront accordées aux importateurs

afin que ceux-ci paient plus rapidement les producteurs de marchandises.

Des gestes chez Fondation

Fondation entend donner l'exemple. Ses directeurs de portefeuilles, ceux qui décident d'investir dans les PME, « peuvent fortement suggérer des actions comme des mesures de réduction de la consommation énergétique », mentionne M^{me} Normandin. Ces suggestions ont lieu à l'étape du préinvestissement ou lors du suivi des entreprises dans lesquelles le fonds a investi. L'influence de Fondation n'est pas négligeable : l'organisme a investi plus de 200 millions de dollars dans une centaine de PME d'ici. ■

Celle par qui tout a commencé

Johanne Gélinas. L'associée de Deloitte est une des personnalités les plus influentes du développement durable au Québec.

Johanne Gélinas est certainement l'une des personnalités les plus influentes en matière de développement durable au Québec. Et quand elle affirme que les PME ne traînent pas la patte en matière de développement durable, on peut la croire.

« Au contraire. Ce sont souvent les organisations les plus innovantes, en raison de leur modèle d'entreprise », ajoute l'associée de Deloitte, qui aide ses clients à comprendre, planifier et gérer les questions concernant la responsabilité d'entreprise et le développement durable, notamment les changements climatiques.

« Une PME change de direction beaucoup plus rapidement qu'une grande entreprise. De plus, les salariés et les dirigeants des PME ont une ouverture plus grande face au changement. Lorsqu'elles décident d'adhérer à la philosophie du développement durable, elles accomplissent des choses extraordinaires », ajoute cette conférencière de renom et ancienne commissaire fédérale à l'environnement et au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE).

C'est sa passion pour la géographie, éveillée durant le secondaire, qui a menée la jeune femme où elle est aujourd'hui. « Un professeur m'a donné la piqûre. J'ai décroché mon baccalauréat en géographie de l'UQAM en 1983. Ma passion a ensuite glissé vers l'écologie,



« Les salariés et les dirigeants des PME ont une ouverture plus grande face au changement. Lorsqu'elles décident d'aller de l'avant avec la philosophie de développement durable, elles accomplissent des choses extraordinaires », dit Johanne Gélinas, de Deloitte. [Photo : Gilles Delisle]

l'environnement et le développement durable », raconte la spécialiste, dont le départ à titre de commissaire à l'environnement, en 2007, avait été fracassant. Johanne Gélinas avait eu un différend majeur avec la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, qui l'avait congédiée.

Le développement durable et celui des affaires sont conciliables, estime l'associée de Deloitte. On a l'embaras du choix en matière d'exemples. « Wal-Mart a ciblé certains de ses fournisseurs et leur a demandé de

réduire de 5 % leur emballage d'ici 2012. Ce petit geste entraînera à lui seul une réduction des coûts du géant américain de 3,4 milliards de dollars. »

Elle cite un exemple inspirant. Celui d'UPS, qui a récemment revu ses routes de livraison de colis afin de réduire les virages à gauche [moins de perte de temps en raison de la circulation et de risques de collision] de ses véhicules. « Résultat : elle a retranché 9 millions de dollars à sa facture annuelle de carburant. »

Avec la crise économique mondiale, la

Un vœu

« Que les universités prévoient des cours sur le développement durable dans leurs formations, indépendamment du programme. Il faut inculquer le réflexe. »

Un aveu

« Je ne fais pas partie de la génération qui traîne son ordinateur portable partout. Donc, vous comprenez que je suis encore une importante consommatrice de papier. Je privilégie les feuilles déjà utilisées et le papier fait de fibres recyclées, mais je ne suis pas encore au stade de lire tous mes documents sur mon appareil numérique personnel. »

spécialiste soutient que le développement durable s'impose de plus en plus comme un sujet rassembleur, qui mobilisera dirigeants et salariés. « C'est un thème qui suscite la passion et qui a des retombées intéressantes pour les entreprises. » **M. Gosselin**

vision durable

Le père de la voiture en garde partagée

Benoît Robert. L'atmosphère doit une fière chandelle au fondateur de Communauto.

par Nathalie Vallerand > dossiers@transcontinental.ca

Étudiant à l'Université Laval, Benoît Robert a un jour besoin d'une voiture pour quelques heures. Mais impossible d'en louer une pour moins d'une journée complète. « Ce serait bien si nous pouvions partager à plusieurs une voiture », se dit-il. Il décide donc d'explorer cette idée dans le cadre de son essai de maîtrise. Quelques mois plus tard, en août 1994, il fonde Communauto, un service de partage de véhicules.

L'entreprise compte 20 000 adhérents et possède un parc de 951 autos. Elle dessert les régions de Québec, Montréal, Sherbrooke et Gatineau.

Sur le plan environnemental, Communauto est une première de classe. Chacune de ses automobiles se substitue à environ huit véhicules. En effet, 73 % des gens qui s'abonnent au service renoncent à l'achat d'une automobile ou se départissent d'un

Un vœu

« L'État devrait jouer un rôle de catalyseur en accompagnant les initiatives dans le but de rendre financièrement autonomes celles pouvant l'être. »

Un aveu

« J'ai beau me creuser la tête, je ne trouve pas. Ma famille et moi recyclons, compostons, consommons le plus possible des produits locaux, minimisons l'utilisation des sacs jetables... Peut-être rouler moins vite pour économiser l'essence ? »

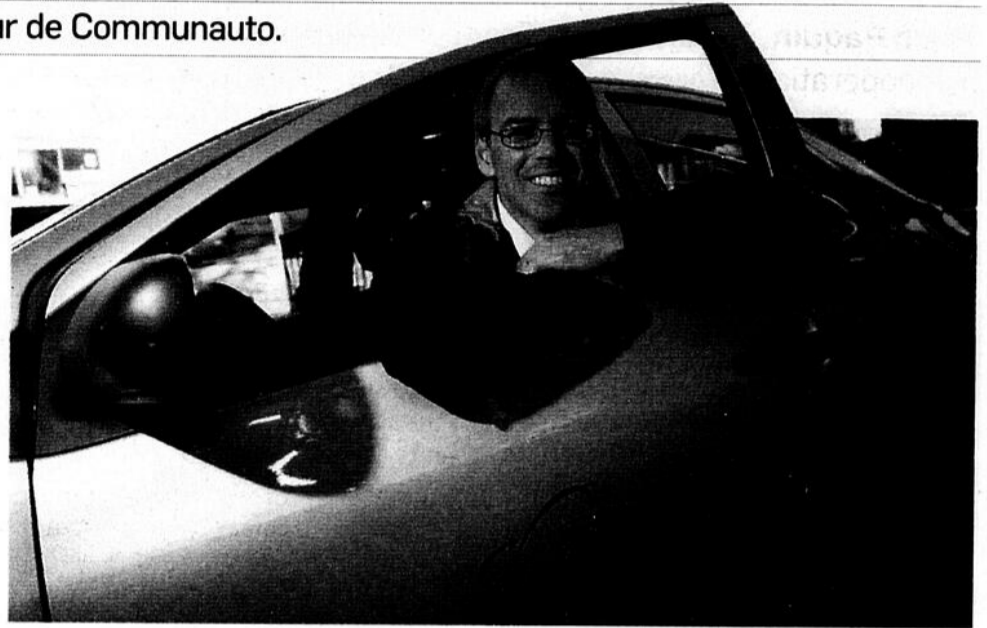
véhicule. Ils roulent aussi moins : environ 2 900 km de moins par année par personne. Ce qui fait qu'au total, chaque abonné réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 1,2 tonne par année en moyenne, selon une étude de TecSult.

Mariage de l'économie et de l'environnement

Benoît Robert se décrit comme un écologiste pragmati-

que. « Certains écologistes purs et durs ne veulent rien savoir de l'automobile. Mais l'automobile est un mal nécessaire. Ce qu'il faut, c'est en rationaliser l'utilisation et recourir aussi à des modes de transport plus écolos, comme le vélo et les transports en commun. »

Benoît Robert affirme être motivé par des objectifs environnementaux bien plus que par les profits. « Je n'ai jamais



Benoît Robert, de Communauto : « L'automobile est un mal nécessaire. Ce qu'il faut, c'est en rationaliser l'utilisation et recourir aussi à des modes de transport plus écolos. » [Photo : G. Delisle]

eu l'ambition d'être entrepreneur. C'est arrivé, tout simplement. » Il considère que Communauto est la preuve qu'économie et environnement ne sont pas nécessairement opposés. « Les lois de l'économie peuvent être au service de l'environne-

ment. Avec l'autopartage, nous utilisons la logique économique pour inciter les gens à poser de bons choix pour l'environnement, et cela, sans leur faire la morale ! »

Unique actionnaire, il étudie diverses possibilités pour assurer la pérennité de Com-

munauto. « Je songe à ouvrir le capital-actions, mais il faudrait que les investisseurs partagent ma vision. » Pour l'appuyer dans sa réflexion, il a créé un conseil consultatif composé de grosses pointures comme Claude Béland, l'ex-numéro un de Desjardins. ■

L'Éco-stratège en gestion durable

Emmanuelle Géhin. La présidente d'Ozone aide les entreprises dans leurs démarches vertes.

par Emmanuelle Gril > dossiers@transcontinental.ca



Emmanuelle Géhin a décidé de marier deux passions : la protection de l'environnement et les communications. C'est ainsi qu'est née Ozone, une firme qui soutient les entreprises dans leurs démarches environnementales.

Celle qui se définit comme une éco-stratège a eu un parcours remarquable et riche en rebondissements. Jugez plutôt : d'origine française, elle fut l'une des plus jeunes conseillères municipales de son pays, où à l'âge de 18 ans. Arrivée au Québec en 1995, elle conseillera Roger Bertrand, député de Portneuf et président de l'Assemblée nationale, sur son image. De fil en aiguille, elle travaillera pour Marcon, une firme de conseillers en management spécialisée dans les marchés de l'énergie. C'est d'ailleurs là qu'elle commence à se passionner pour les technologies vertes et à tisser des liens avec

des acteurs clés de l'industrie.

En 2000, elle quitte cette entreprise pour occuper le poste d'attachée de presse et d'attachée politique du ministre de l'Environnement, puis de la ministre de l'Énergie du Québec. En 2002, elle donne naissance à son deuxième enfant et, à son retour de congé de maternité, met sur pied 100 % écolo, une émission d'information environnementale diffusée sur Canal Vox. C'est en 2005 qu'elle fonde Ozone, la seule firme de services-conseils au Québec qui offre une expertise combinée en développement durable et marketing vert.

« Je me suis tout simplement écoutée, je me suis demandé ce qui m'allumait et me motivait le plus. La protection de l'environnement et du milieu de vie sont des enjeux majeurs pour moi, c'est donc dans cette direc-

Emmanuelle Géhin dit qu'on ne peut pas tout faire du premier coup, qu'il faut progresser par étapes. « C'est exactement ce que je dis aux entreprises que je conseille : on vous demande d'être vertes, mais vous n'êtes pas obligées de devenir vert foncé tout de suite ! » [Photo : Yves Provencher]

Un vœu

« Le gouvernement doit légiférer pour faire avancer les choses. Nous sommes rendus là. Il doit informer et encadrer les entreprises, et pas seulement les plus grandes. Celles de moins grande taille aussi. »

Un aveu

« Je mange bio, conduis une voiture hybride et j'ai banni les produits ménagers polluants de mes armoires. Je pense que je consomme trop. La bonne question à se poser avant d'acheter est : est-ce que j'en ai réellement besoin ? Mais ce n'est pas toujours facile de s'y tenir... »

tion que je me suis dirigée. »

Selon elle, la meilleure façon d'inciter les PME à entreprendre une démarche en développement durable est de faire valoir les bénéfices tangibles qu'elles pourraient en tirer. « Des études ont démontré que les petites et moyennes entreprises peuvent augmenter leurs profits de 38 % en intégrant des pratiques de gestion durable. Cette approche fait également baisser le taux de roulement en améliorant l'engagement des employés, ce qui, en

période de pénurie de main-d'œuvre, est tout particulièrement intéressant », explique-t-elle.

Elle souligne également que les PME y gagnent en notoriété et en leadership, autant d'éléments qui permettent de se différencier de la concurrence et d'attirer l'attention des consommateurs. Elle conseille donc aux chefs d'entreprise qu'elle rencontre : « Essayez, faites un premier pas. Vous avez beaucoup à gagner... et l'environnement aussi ! »

Le conseiller carboneutre

Marc Paquin. Il est l'un des premiers experts à se joindre à la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord.

par Emmanuelle Gril > dossiers@transcontinental.ca

Avocat titulaire d'un MBA, Marc Paquin est co-fondateur et directeur exécutif du Centre international Unisféra, fondé en 2002. Ce centre d'expertise sans but lucratif est voué à l'avancement du développement durable, en créant une passerelle entre chercheurs et décideurs.

Au fil des années, Unisféra a cumulé les collaborations prestigieuses avec des entreprises privées, mais aussi l'Organisation des Nations unies, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Agence canadienne de développement international et divers gouvernements.

Marc Paquin a une prestigieuse feuille de route : il a notamment été l'un des premiers professionnels à se joindre à la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord, où il a occupé diverses fonctions de 1995 à 2000. De 1991 à 1995, il fut conseiller en affaires gouvernementales et réglementaires à la vice-présidence

environnement, d'Hydro-Québec. Il a collaboré au programme de recherche et de séminaires sur le commerce international et l'environnement de l'Académie internationale de l'environnement, à Genève. Il enseigne au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke. Il a été l'un des quatre premiers formateurs canadiens certifiés par la Global Reporting Initiative.

L'engouement de Marc Paquin pour l'environnement remonte à 1992. « Les enjeux qui allaient être débattus au Sommet de la Terre, à Rio, m'intéressaient vivement. Par ailleurs, j'ai eu la chance d'avoir Pierre Marc Johnson comme directeur de thèse à l'Université McGill. À l'époque, c'était l'un des politiciens qui avaient le plus réfléchi à l'influence qu'allait avoir le développement durable sur les décisions gouvernementales. Sa vision et sa passion ont été communicatives ! » se souvient-il.

Comment inciter les entre-

Un vœu

« Pour passer à la vitesse supérieure, nous aurions besoin de mesures économiques et fiscales qui envoient des signaux clairs. Par exemple, je modifierais le système de taxation des entreprises en fonction du nombre d'employés, pour le remplacer par une fiscalité basée sur l'émission de GES ou la consommation d'énergie. Non seulement cela encouragerait la création d'emplois, mais cela découragerait aussi la pollution et le gaspillage d'énergie. »

Un aveu

« Mon plus gros péché environnemental est sans doute de me rendre au travail en voiture, même si je suis un fervent partisan du transport en commun. Au Québec, ce dernier demeure encore relativement inefficace. Pour compenser, je réduis l'usage de mon véhicule dans d'autres circonstances et j'investis dans des crédits de carbone. Je suis carboneutre ! »

prises, notamment les PME, à monter dans le train du développement durable ? « De plus en plus de grandes sociétés se dotent d'un code d'approvisionnement respon-

sable, Wal-Mart par exemple. Par conséquent les PME qui voudront leur vendre des produits devront passer à l'action », dit-il. D'ailleurs, il ne doute pas que conscience



Marc Paquin, d'Unisféra : « De plus en plus de grandes sociétés se dotent d'un code d'approvisionnement responsable. Par conséquent, les PME qui voudront leur vendre des produits devront passer à l'action. » [Photo : Gilles Delisle]

environnementale et affaires vont de pair. « Le développement durable, ça peut être payant à court et à long termes. Réduire ses émissions de GES est synonyme d'une meilleure gestion de la consommation de l'énergie,

et donc d'une réduction des coûts. Pour les PME, le développement durable devrait se traduire en une boîte à outils s'appuyant sur les meilleures pratiques, qui permettrait d'en tirer rapidement des avantages concrets », dit-il. ■

L'universitaire socialement responsable

Corinne Gendron. La professeure et chercheuse de l'ESG UQAM exhorte les entreprises à penser autrement.

par Nathalie Vallerand > dossiers@transcontinental.ca

L'été que Corinne Gendron a passé dans un camp de vacances axé sur la protection de l'environnement, ce qui était plutôt avant-gardiste pour l'époque des années 1970, l'a marquée. Cette expérience a exercé une profonde influence sur celle qui occupe la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. « Ça a été le point de départ de mon intérêt pour la question. »

Trente ans plus tard, l'importance de protéger l'environnement est devenue une évidence. Reste maintenant à creuser la dimension sociale du développement et la responsabilité des entreprises et des particuliers à cet égard. « Les décisions doivent tenir compte du bien-être des personnes et des communautés dans une perspective d'équité », insiste Corinne

Gendron, qui a écrit *Vous avez dit développement durable ?* et *Quel commerce équitable pour demain ?*

L'avocate et sociologue de 41 ans demeure toutefois optimiste. « De plus en plus d'entreprises sont conscientisées et prennent des mesures en ce sens. Le développement durable est même en train de s'institutionnaliser, avec l'adoption par plusieurs pays de stratégies nationales ou de lois, comme c'est le cas au Québec. » La preuve, selon elle, qu'il ne s'agit pas d'une mode, mais bien d'un changement de fond.

Les entreprises qui traînent la patte sont elles-mêmes leurs pires ennemies. « Elles perdront la confiance des clients et, bien sûr, leur positionnement stratégique », affirme-t-elle. « N'êtes-vous pas préoccupés par l'avenir de vos petits-enfants ? » lance-t-elle à l'intention des di-



« Le développement durable est en train de s'institutionnaliser, avec l'adoption par plusieurs pays de stratégies nationales ou de lois, comme c'est le cas au Québec », dit Corinne Gendron, de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM. [Photo : Gilles Delisle]

rigeants de ces entreprises. Il est d'autant plus urgent de s'atteler à la tâche que d'autres changements sont à venir. « Nous mesurons mal à quel point nous devons changer

nos modes de consommation et de production », poursuit-elle en citant le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui préconise une diminution

de 80 % des émissions de GES à l'échelle de la planète. « À moyen terme, les changements climatiques entraîneront des transformations profondes. » ■

Un vœu

« Notre monde se définit par la consommation. Ne pourrait-on pas, tous ensemble, imaginer d'autres formes d'organisation sociale ? J'ai hâte ! »

Un aveu

« J'ai besoin de m'améliorer sur plusieurs points. Je marche beaucoup – nous avons déménagé pour nous rapprocher de l'école des enfants – et je me déplace le plus souvent possible en métro et en autobus. J'ai une voiture, mais j'aimerais m'en passer. »

vision durable

La boss de l'environnement

Hélène Lauzon. Au Conseil patronal de l'environnement, elle a fait évoluer les mentalités des chefs d'entreprise.

par Marc Gosselin > dossiers@transcontinental.ca

Avocate et urbaniste, Hélène Lauzon préside le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) depuis mai 2008. Avant son arrivée au CPEQ, elle a exercé le droit de l'environnement pendant plus de 15 ans chez Lavery de Billy. Que ce soit par le biais d'examen d'impacts environnementaux, la gestion de sols contaminés ou le contrôle des eaux de surface, le travail de M^{me} Lauzon a contribué à faire évoluer les mentalités des dirigeants d'entreprise. De sujet accessoire qu'il était, le développement durable est devenu fondamental sous sa gouverne pour quiconque veut brasser des affaires ici.

« Je n'ai jamais pratiqué une autre discipline que le droit de l'environnement et de l'énergie, dit-elle. C'est Jacques Saint-Denis, un avocat aujourd'hui décédé, qui m'a initiée à ce secteur. À mes débuts, on parlait de droit de l'environnement et les gens me demandaient de quoi il s'agissait, ce que ça représentait dans le quotidien des entreprises. » La situation a bien évolué depuis.

La présidente du CPEQ estime que le développement durable, parce qu'il concerne tant les aspects sociaux et environnementaux qu'économiques, n'est pas toujours bien compris par les entreprises. « L'entrepreneur doit apprendre à avoir une vision

Un vœu

« Que la porte d'entrée du développement durable pour chaque entreprise soit la haute direction. Ainsi, on pourrait démontrer l'engagement de cette dernière. »

Un aveu

« Je ne fais pas encore de compost. Je crains la présence d'insectes et de rats laveurs. Je ne suis pas encore rendue là. »

intégrée. Dès qu'il maîtrise cet aspect fondamental, il peut répondre de ses actions à des tiers, par exemple ses actionnaires, ses investisseurs. »

Main-d'œuvre et changements climatiques

Développement des affaires et durabilité vont de pair si l'on souhaite fidéliser la main-d'œuvre des entreprises, croit M^{me} Lauzon. Une entreprise qui s'engage dans cette voie augmente sa capacité d'attraction de son personnel. « C'est un élément de mobili-



« À mes débuts, on parlait de droit de l'environnement et les gens me demandaient de quoi il s'agissait, ce que ça représentait dans le quotidien des entreprises », dit Hélène Lauzon, du Conseil patronal de l'environnement du Québec. [Photo : Gilles Delisle]

sation. Les salariés participent avec enthousiasme à ces projets d'entreprise. Par exemple, en matière de réduction de la consommation d'eau ou d'énergie. En prime, c'est un outil qui permet de projeter une image plus positive. »

La lutte aux changements climatiques est un autre domaine où le développement durable rime avec celui des affaires. « Avec la réduction globale des émissions de GES, certaines entreprises devront réduire les leurs. À terme, ces efforts leur rapporteront des crédits de

dioxyde de carbone [CO₂] qui pourront être échangés à la Bourse du carbone. De l'autre côté, les grandes entreprises qui n'auront pas fait leurs devoirs et réduit leurs émissions de GES devront acheter des crédits qui contrebalanceront leurs émissions excédentaires », explique la présidente du Conseil patronal de l'environnement, un organisme dont la mission est de promouvoir, auprès du gouvernement et de ses partenaires, les préoccupations et la contribution des entreprises dans un contexte de développement durable. ■

Le communicateur responsable

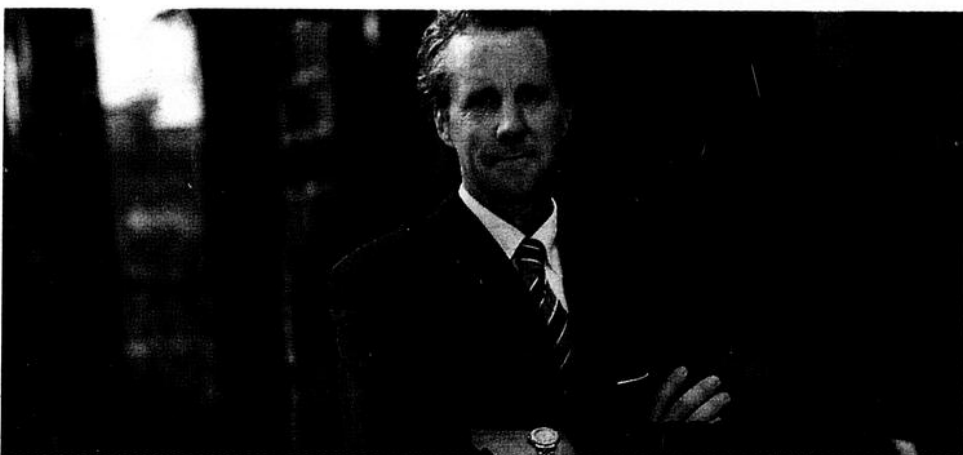
Rick Petersen. Il a créé le Forum Tremblant sur la responsabilité sociale de l'entreprise et la durabilité.

par Nathalie Vallerand > dossiers@transcontinental.ca

Les enjeux sociaux, éthiques et environnementaux concernent autant les grandes entreprises que les organismes sans but lucratif, les gouvernements, les PME ou les ONG. Or, même si elles peuvent apprendre les unes des autres, ces organisations n'ont pas l'habitude de se parler. En 2004, Rick Petersen, responsable de la pratique de responsabilité sociale chez National, a voulu susciter le dialogue en fondant le Forum Tremblant. La 6^e édition de ce rassemblement consacré à la responsabilité sociale et au développement durable a eu lieu le 23 septembre dernier à Mont-Tremblant.

« Leurs missions sont différentes, mais ces organisations ont des défis communs et elles cherchent des solutions concrètes, dit l'associé du grand cabinet de relations publiques. Le Forum vise justement à ce qu'elles partagent leurs meilleures pratiques. » Pas de blabla. Des journalistes agissent à titre de modérateurs et n'hésitent pas à demander aux conférenciers de clarifier leurs propos.

Rick Petersen, 51 ans, a fait partie pendant quatre ans du conseil consultatif du Conference Board du Canada chargé de produire le rapport annuel canadien du Carbon Disclosure Project. Ce programme réunit plus de 300 importants investisseurs institutionnels et grandes entreprises d'un peu partout dans



« J'en suis venu à la conclusion qu'il n'y a qu'une seule voie possible pour faire des affaires : tenir compte des impacts environnementaux et sociaux de ses activités », dit Rick Petersen, de National. [Photo : Gilles Delisle]

le monde. Il recueille et divulgue de l'information sur les émissions de GES et les initiatives des grandes entreprises pour combattre les changements climatiques.

Avant de se joindre à National, il a travaillé de longues années au sein d'une entreprise forestière en tant que cadre supérieur. « J'ai vu les bons comme les mauvais coups de cette industrie. Et j'en suis venu à la conclusion

qu'il n'y a qu'une seule voie possible pour faire des affaires : tenir compte des impacts environnementaux et sociaux de ses activités. » Bref, réconcilier l'économie avec l'environnement et la société.

Cela nécessite que les sociétés soient plus transparentes et développent de nouveaux modèles économiques. Ce n'est pas toujours facile. Mais à celles qui hésitent, Rick Petersen

Un vœu

« Que chaque personne applique un principe du développement durable dans son emploi ou sa profession. Cela aura un effet multiplicateur, car le geste posé aura aussi un impact sur les collègues, les clients, les investisseurs. »

Un aveu

« M'améliorer du côté du transport. Je me déplace la plupart du temps en scooter, mais j'ai quand même une automobile. C'est difficile de s'en passer. J'aimerais avoir une voiture 100 % électrique, qui peut rouler sur les autoroutes, et qui est offerte à un prix abordable. Je suis optimiste : elle sera bientôt sur le marché ! »

donne un conseil : « Écoutez vos clients, vos employés, vos actionnaires, les investisseurs. C'est ce qu'ils souhaitent. » ■

vision durable

La voix francophone de David Suzuki

Karel Mayrand. Celui qui dirige la section québécoise de la Fondation David Suzuki souhaite renforcer la présence de la science dans les discussions environnementales.

par Sophie Lachapelle > dossiers@transcontinental.ca

Si les mots « crédits de carbone » et « carboneutre » sont bien connus de plusieurs personnes, c'est entre autres grâce à Karel Mayrand.

Celui qui dirige aujourd'hui la section québécoise de la Fondation David Suzuki a fait des crédits de carbone son cheval de bataille pendant plusieurs années. En 2005, il a notamment fondé Planétair, l'une des premières entreprises à offrir ces crédits au Canada. On l'a alors souvent entendu dans les médias expliquer les rouages du marché du carbone. Et c'est à Karel Mayrand qu'on doit le virage carboneutre du Festival international de jazz de l'an dernier, un coup d'éclat réalisé grâce à la participation de RioTinto Alcan.

Homme de réflexion, Karel Mayrand s'est penché sur l'analyse des politiques publiques pendant les premières années de sa carrière. Il a notamment secondé Pierre Marc Johnson pendant plusieurs années à titre de conseiller en matière de politiques environnementales. « Il a été mon mentor dans le sens le plus noble du terme, dit-il. Il m'a ouvert de nombreuses portes en appuyant mes projets. J'ai un immense respect pour son sens de l'intérêt public, sa rigueur et son jugement. »

Un goût pour l'initiative

Au fil des ans, M. Mayrand est intervenu plus directement, notamment en fondant coup sur coup Planétair et Unisféra, un cabinet de consultation en développement durable. C'est au sein de ce dernier qu'il a, autre fait d'armes, signé la stratégie des Nations unies pour la lutte à la désertification.

Au printemps 2008, la Fondation David Suzuki l'a sollicité pour diriger sa nouvelle division. Encore là, l'initiative plus directe l'interpellait. L'initiative... et la mesure. « J'aime beaucoup leur approche basée sur les fondements scientifiques, dit-il. J'apprécie aussi leurs positions modérées. »

On ne s'en étonnera pas, il a voulu s'entourer de personnes issues du secteur privé pour bâtir l'équipe de la Fondation David Suzuki au Québec. « Je préférerais avoir des gens qui venaient d'un autre secteur que celui des ONG, des gens qui sauraient s'adresser aux entreprises », dit-il.

Alors que le terrain semble déjà occupé par

Un vœu

« Que les gens soient capables d'imaginer le monde autrement, de rêver. Ce qui me désole, c'est qu'on dit beaucoup aux gens combien ils polluent, combien ce n'est pas bien ce qu'ils font. Mais si on leur parle de la possibilité d'habiter à côté de leur travail, de s'y rendre à pied, d'aller chercher les enfants à 16 h 30, là, ils commencent à comprendre et à envisager l'avenir autrement. »

Un aveu

« Je trouve que je consomme trop d'électricité et que je produis beaucoup de déchets. Je regarde ce qui sort de notre maison, et pour une famille de quatre, c'est énorme. Quand je donne des conférences, je dis toujours aux gens que je ne suis pas satisfait de ma trace environnementale et je partage les mêmes difficultés qu'eux. Les gens l'apprécient et ils sont plus portés à s'ouvrir sur ce qu'ils vivent. »

les Équiterre et Greenpeace de ce monde, quel rôle voit-il pour la Fondation David Suzuki au Québec ? « Nous voulons compléter ce que font les autres, dit-il. Nous aimerions notamment renforcer la présence de la science dans les discussions environnementales. »

Parmi les priorités, les PME, pour lesquelles la Fondation lancera deux programmes cet automne. Le premier est un guide d'évaluation et d'aide à la réduction des émissions de GES. Le second vise à soutenir les employés qui mettent en place un comité vert au sein de leur entreprise. « Les PME fonctionnent selon un mode de survie et n'ont pas les moyens des grandes entreprises en matière de développement durable, rappelle Karel Mayrand. Il est prioritaire de les soutenir. »

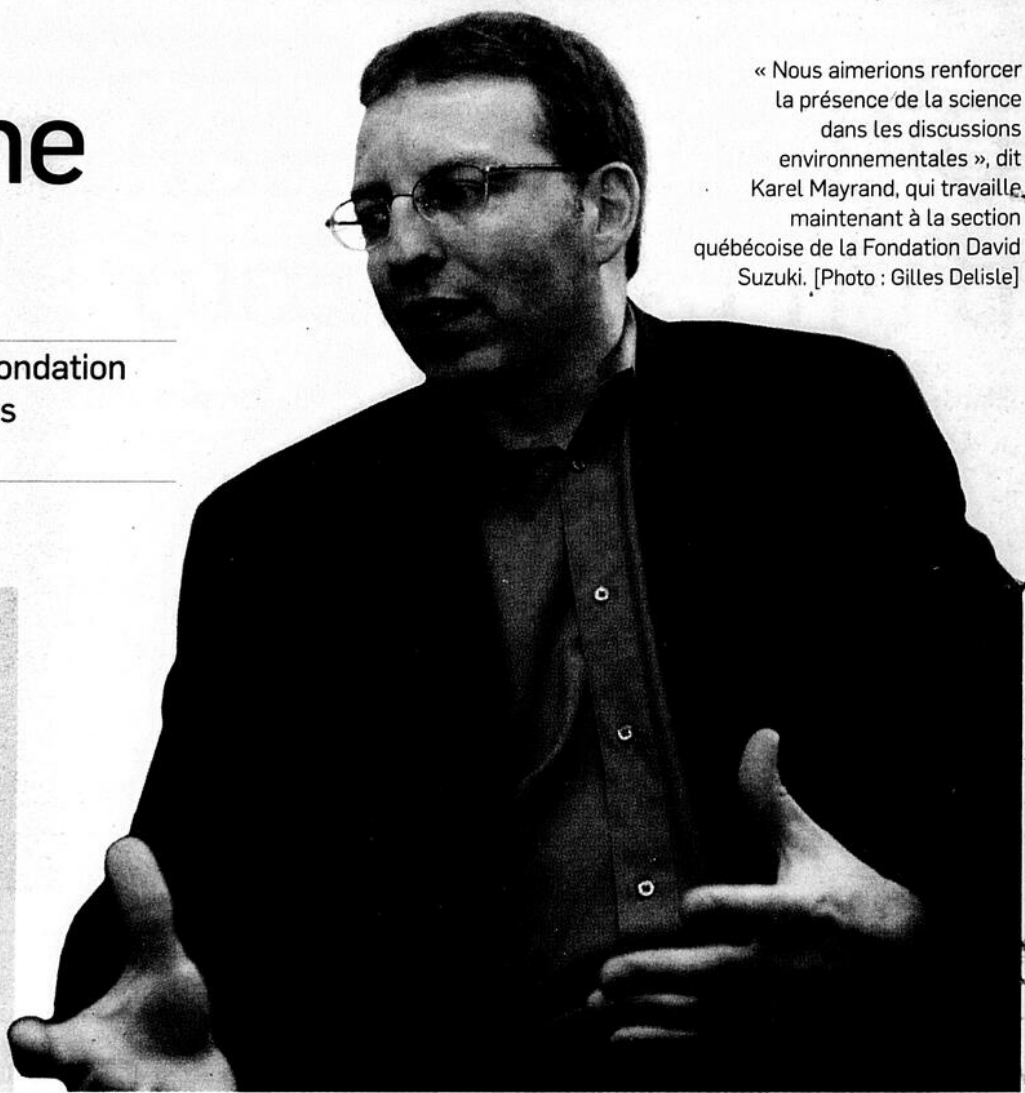
Une fondation vouée à l'environnement

Généticien et journaliste canadien de renom, David Suzuki, 73 ans, a été l'un des premiers à souligner les dangers que l'humain fait courir à son environnement.

Depuis 1990, la Fondation David Suzuki cherche des solutions de rechange pour trouver un meilleur équilibre entre les besoins des humains et la capacité de la planète à soutenir cette vie. Ses efforts se concentrent sur quatre programmes : conservation marine et eau douce; changements climatiques et énergie propre; durabilité et défi nature.

L'organisme collabore avec les milieux scientifique, universitaire et industriel, des affaires, des ONG et des organisations gouvernementales afin de rendre le développement véritablement durable avant 2030.

La Fondation invite aussi les citoyens à mieux vivre en vert en relevant le Défi Nature, qui propose une série de changements portant sur la manière de se déplacer, la nourriture, l'énergie utilisée et autres gestes à poser pour contribuer à la protection de la planète et à une meilleure santé. P.T.



« Nous aimerions renforcer la présence de la science dans les discussions environnementales », dit Karel Mayrand, qui travaille, maintenant à la section québécoise de la Fondation David Suzuki. [Photo : Gilles Delisle]



Vos projets sont-ils durables?

GoldSET® : votre aide à la décision

Une nouvelle façon de faire des affaires est en émergence — celle de considérer et d'appliquer les impératifs de développement durable directement au sein des projets. En ce sens, Golder a développé GoldSET®, un outil d'analyse multicritère qui inclut les aspects sociaux, environnementaux et économiques reliés au développement durable.

www.gold-set.com

RENDEMENT PERFORMANT | DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE | COMMUNAUTÉS DURABLES



Montréal: (514) 383-0990

www.golderassociés.com

vision durable

Difficile naissance d'un tapis écolo

Étude de cas. Le développement de la première carpepe écologique au Canada a représenté tout un défi pour Korhani.

par Sophie Lachapelle > dossiers@transcontinental.ca

Marc-André Déom peut en témoigner : la conception d'un produit écologique n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

C'est lui qui a supervisé le développement du premier tapis écologique du Canada, un fait d'armes que revendique Korhani qui est spécialisée dans la fabrication de carpettes décoratives. L'aventure de l'écoconception s'est avérée fertile en rebondissements, confirme le vice-président, ventes et production, de cette entreprise de Sorel.

Tout a commencé il y a trois ans, alors qu'il suivait avec des collègues une formation donnée par les Enviro-Clubs, dont la mission est de sensibiliser les entreprises au développement durable. À la suite des ateliers, l'entreprise s'est d'abord attaquée à l'économie d'énergie, puis, de fil en aiguille, Marc-André Déom a commencé à s'intéresser à l'écoconception. « Nous avons eu l'idée de produire un tapis écologique dont les éléments seraient faits de matières re-

nouvelables », explique-t-il.

Pour la base du tapis - appelée carrelage -, il n'y avait aucun changement à apporter, puisque l'entreprise utilisait de la jute. Pour les poils, elle a décidé de remplacer le polypropylène, un produit synthétique, par un produit naturel, de la laine. La matière a cependant pour inconvénients d'être chère et de se prêter moins facilement aux transformations esthétiques. Mais l'équipe était prête à tout pour offrir un tapis fabriqué entièrement de matières renouvelables.

Une déception

Une fois le tapis prêt, Korhani se tourne vers l'organisme Terra Choice pour sa certification écologique, mais les choses ne sont pas si simples. « Nous étions très loin du compte ! dit M. Déom. Les gens de Terra Choice nous ont expliqué que l'utilisation de matières renouvelables n'était que l'un des nombreux critères à respecter pour s'afficher écologique. Nous avions l'im-

Korhani est parvenue à concevoir un tapis écologique, économique et esthétique. Il a fallu 18 mois.

pression d'avoir travaillé six mois pour rien, et nous étions plutôt découragés... »

Pour ne pas tout perdre, l'entreprise décide de mettre le produit sur le marché, sous un label maison vantant ses qualités vertes. Autre déception : le tapis n'a pas le succès attendu. « Il était moins beau et plus cher que nos autres produits ! Les consommateurs sont intéressés à acheter des produits écologiques, mais pas à n'importe quel prix », dit-il.

Retour à la planche à dessin

L'entreprise ne perd pas de temps. À l'usine de Sorel, c'est un retour à la planche à dessin. Cette fois, en connaissant la quarantaine de critères

de Terra Choice à respecter, Korhani est encouragée par le fait que seuls 40 % des intrants d'un produit doivent provenir de matières renouvelables pour qu'il soit certifié écologique. On se tourne à nouveau vers le polypropylène, ce qui permet de rabaisser les frais de production à des niveaux plus acceptables et d'améliorer l'apparence des carpettes.

L'équipe travaille aussi sur le type de latex - la colle - utilisé. Celui de Korhani, comme c'est la norme dans l'industrie, est fabriqué à partir de produits chimiques nocifs, ce qui contrevient à l'un des critères sur les intrants de la production. De plus, celui-ci empêche de recycler le produit, un autre critère à remplir. Après plusieurs mois de recherches, l'entreprise réussit à dénicher un latex naturel qui correspondait à ses critères. Mais impossible d'en savoir plus à ce sujet.

Finalement, après 18 mois d'efforts, on parvient enfin



« Les consommateurs sont intéressés à acheter des produits écologiques, mais pas à n'importe quel prix », dit Marc-André Déom, de Korhani. [Photo : Gilles Delisle]

à mettre au point un tapis à la fois écologique, économique et esthétique. De plus, le tapis peut désormais être recyclé, notamment comme isolant dans les voitures. Finalement, l'entreprise obtient l'accréditation de Terra Choice

Une leçon

Le produit est sur les rayons depuis le début de 2008. Selon Marc-André Déom, la réaction des clients est excel-

lente, bien qu'il reste discret sur les chiffres de vente. « À cause des frais de développement, dit-il, notre marge bénéficiaire est plus faible sur chaque produit, mais nous compensons grâce à des ventes plus élevées. »

Ce qu'il retire de l'aventure ? « Avant, je voyais l'écologie comme une source de dépenses supplémentaire. Maintenant, je réalise que c'est drôlement rentable ! » ■

Trois exemples québécois d'écoconception rentable

La conception de produits écologiques, ou écoconception, gagne en popularité.

Ses avantages sont nombreux, comme en fait foi une étude de l'Institut de développement de produits (IDP), un organisme qui accompagne les entreprises dans leur démarche d'écoconception en plus d'offrir de la formation, publié au printemps. En plus d'être flatteuse pour l'image de l'entreprise, l'écoconception offre des avantages financiers indéniables. La recherche révèle que la majorité des entreprises étudiées (12 sur 15) ont accru leurs ventes et réalisé des bénéfices, tandis que deux autres ont maintenu leurs ventes et réduit leurs coûts et qu'une seule a maintenu ses ventes sans réduire ses coûts.

On constate aussi que la créativité au sein des équipes de travail connaît une hausse marquée. « Quand les em-

ploés s'attardent à trouver la solution d'un problème, ils trouvent souvent des solutions à d'autres problèmes, et même, ils découvrent de nouvelles occasions de marché », dit Natalie Blouin, responsable du programme de formation en écoconception à l'Institut.

Cette ouverture à d'autres possibilités a notamment profité à Lumec, une entreprise d'éclairage accompagnée par l'IDP. Le fabricant s'est demandé comment l'éclairage des rues pourrait se faire avec un moindre impact environnemental... Résultat ? Elle a conçu un système polyvalent d'éclairage LED, moins énergivore. Mais voilà, au lieu de remplacer l'ensemble du lampadaire, il a imaginé une unité d'éclairage indépendante, qui peut se fixer sur un ancien lampadaire. Non seulement la solution est plus écologique que

de remplacer tout le lampadaire, mais elle a ouvert un nouveau marché.

Concilier valeurs personnelles et commerciales

Le fait de réaliser soudain qu'ils peuvent contribuer à quelque chose de plus grand qu'eux motive grandement les entrepreneurs. « Quand le déclic se fait, ça se voit dans leurs yeux, note M^{me} Blouin. Vous savez, il y a un décalage entre les valeurs des gens au travail et celles qui comptent pour eux à la maison. Ils se préoccupent de l'avenir de leurs enfants et de la planète. À un moment, ils se demandent : À quoi est-ce que je contribue ? Eh bien, avec l'écoconception, ils peuvent enfin lier leurs deux mondes. »

Elle relate l'histoire d'Yvan Morin, président des Industries Mailhot, qui fabrique des

élévateurs hydrauliques pour les camions. L'entreprise en a conçus de nouveaux, facilement démontables, afin qu'ils puissent être remis à neuf et avoir une deuxième et une troisième vies. « M. Morin s'apprête à prendre sa retraite, dit-elle. Et en évoquant l'avenir de ses petits enfants, il m'a dit récemment : *Je n'ai jamais rien fait d'aussi important dans ma vie.* »

Par où commencer ?

Concevoir un produit écologique comporte plus de pièges qu'on ne l'imagine. « Les plus grands impacts environnementaux d'un produit ne sont pas toujours là où l'on pense », dit Guy Belletête, directeur général de l'IDP. « Les entrepreneurs associent souvent les produits écologiques aux matières premières utilisées, dit-il. Mais il y a plusieurs éléments à considérer. La fibre de pomme de terre qui entre

200

Nombre approximatif d'entreprises qui conçoivent des produits écologiques au Québec, sur les 12 000 à 13 000 fabricants que compte la province.

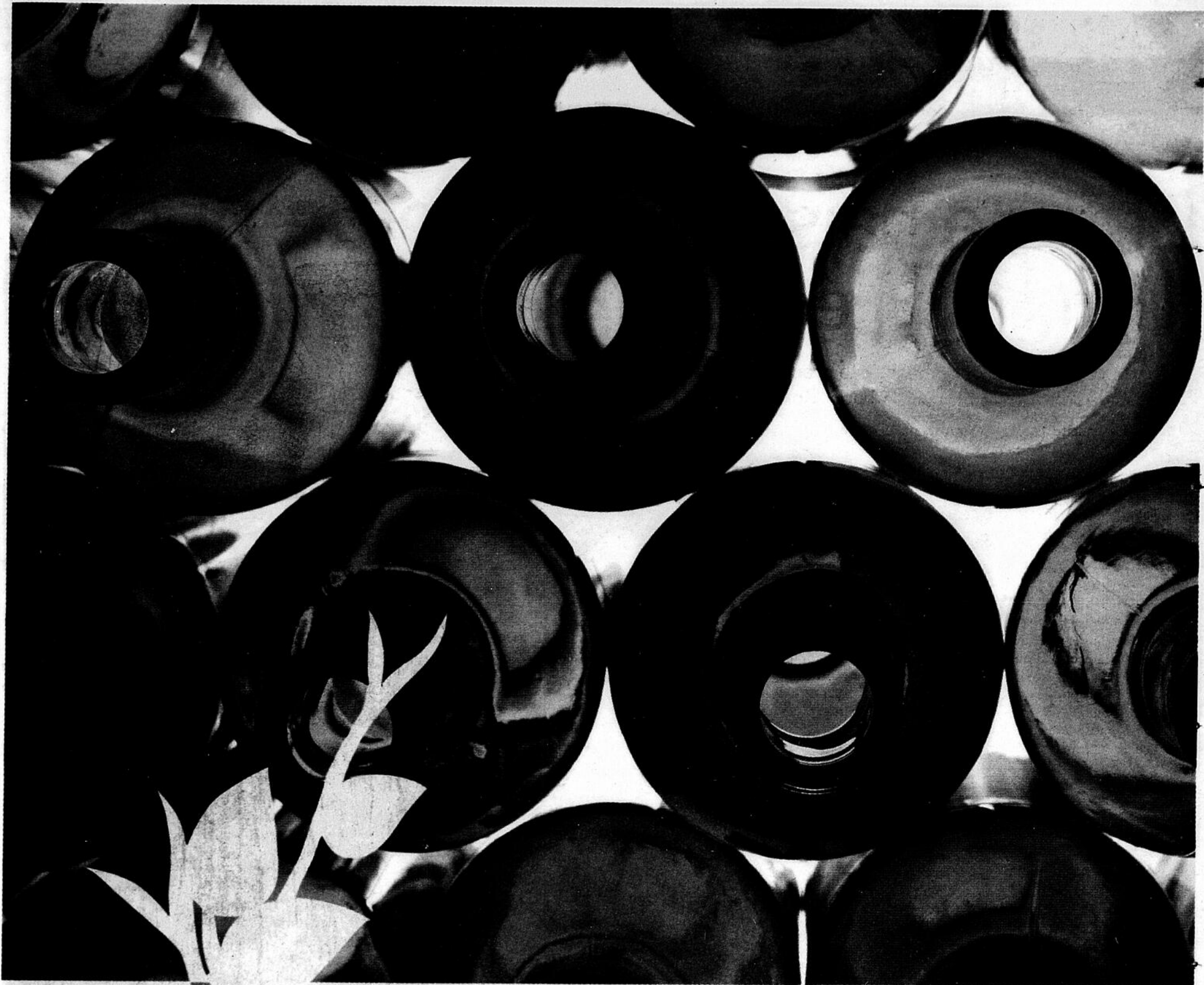
Source : Institut de développement de produits

dans la fabrication de contenants d'emballage est peut-être plus écologique, mais si elle vient des États-Unis, on annule son effet bénéfique. »

Il cite l'exemple de la chaise Steelcase, un cas d'école en matière de développement durable. « Le fabricant a réalisé que ce qui avait le plus d'impact, c'était le transport. Son coup de génie a été de concevoir la chaise afin qu'elle se transporte démontée, prenant moins d'espace par le fait même. »

Les spécialistes conseillent de mener une analyse du cycle de vie (ACV), un exercice qui permet de quantifier l'impact environnemental d'un produit, de l'extraction des matières premières à sa mise au rebut, en passant par sa fabrication, son transport et son utilisation. « À mon avis, on ne peut prétendre avoir conçu un produit écologique si l'on n'a pas réalisé d'ACV », explique M^{me} Blouin.

Au début, l'approche de l'ACV servira à se faire une idée du point sur lequel les concepteurs devront se pencher. Guy Belletête relate le cas des baignoires à remous de Bain Ultra, une PME de Saint-Nicolas, près de Québec, dont le principal impact provenait de l'usage du produit. « C'est la consommation d'énergie du moteur qui avait le plus fort impact, et c'est sur ce point qu'ils ont surtout travaillé. » S. Lachapelle



LA VALORISATION DU VERRE

Saviez-vous que, depuis 2002, la SAQ s'est associée à divers projets de recherche visant à trouver de nouveaux débouchés pour le verre recyclé? C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a créé, en avril 2005, la Chaire SAQ en valorisation du verre dans les matériaux à l'Université de Sherbrooke.

Outre la Chaire SAQ qui développe l'usage du verre broyé ou pulvérisé dans le béton, le ciment et le pavé uni, la Société des alcools du Québec investit également dans le Centre de recherche industrielle du Québec qui s'applique à découvrir de nouveaux débouchés au verre issu de la collecte sélective. À ce jour, on emploie le verre transformé dans les peintures, les contenants (bouteilles, pots, verres, etc.), les isolants en fibre de verre, le sable pour la filtration de l'eau de piscine et comme microbilles pour le sablage au jet de verre. Les chercheurs tentent également de l'intégrer dans les cosmétiques et même comme abrasif dans les dentifrices. Une preuve que le progrès n'arrête jamais!

Pour en savoir plus sur nos initiatives, visitez saq.com/developpementdurable.



À la santé
de la planète

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



vision durable

Le virage vert n'est plus une option, mais une obligation

Entrevue. Quel avenir pour les sociétés en matière de développement durable ? Steven Guilbeault et Daniel Normandin répondent.

par Sophie Lachapelle > dossiers@transcontinental.ca

Où en sommes-nous dans notre marche vers le développement durable ? Quels sont les prochains défis qui attendent les entreprises ? Quelles occasions se dessinent pour le Québec ? Deux témoins privilégiés se prononcent : l'un est issu du milieu des ONG, l'autre du milieu scientifique, mais tous deux connaissent bien le monde des affaires.

Journal Les Affaires – *Quelle est-elle qui a changé dans les entreprises ces dernières années, en matière de développement durable ?*

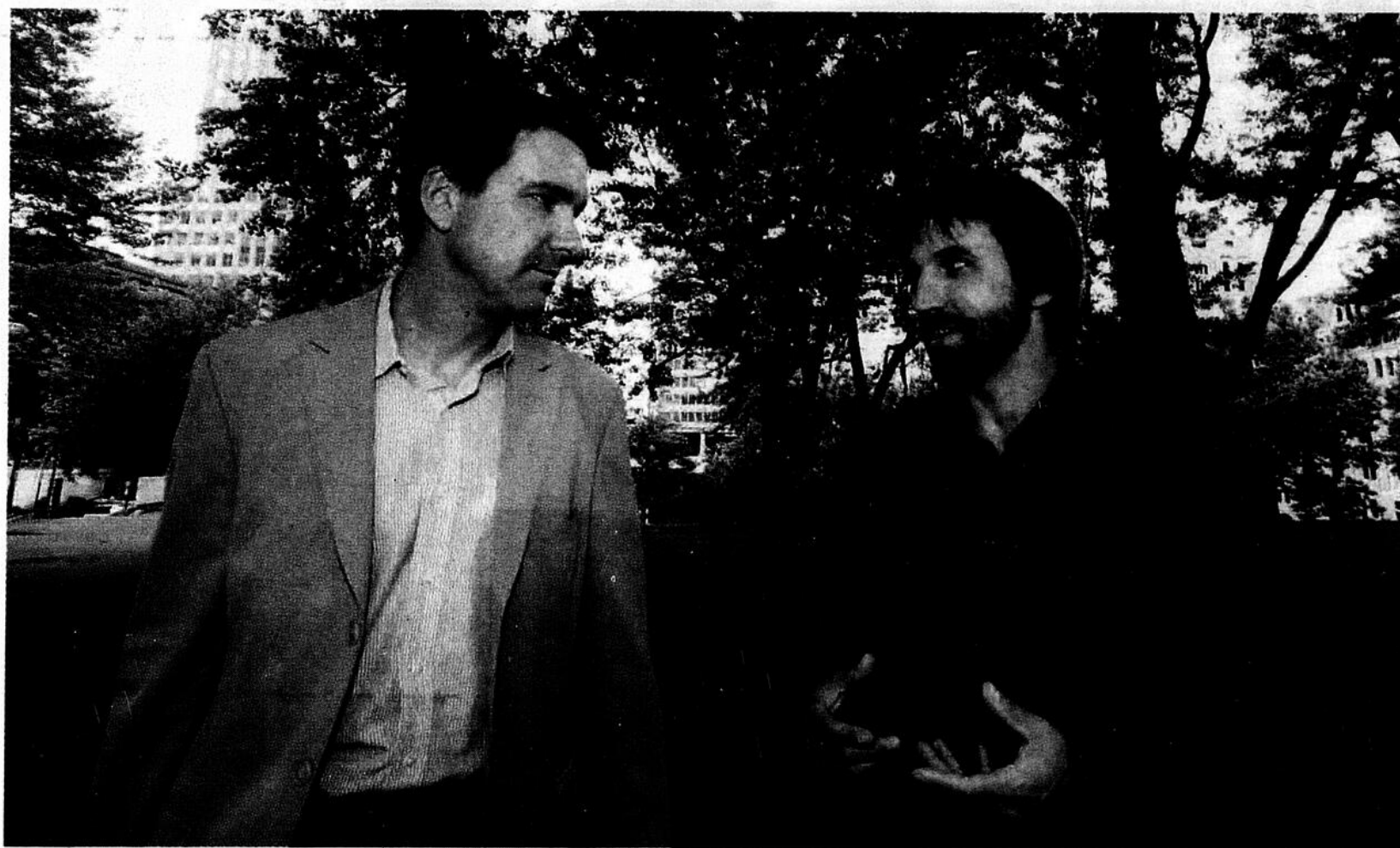
Daniel Normandin – Depuis le début des années 2000, on assiste à une prise de conscience exponentielle sur les questions de développement durable. Les motivations sont très diverses. Certains dirigeants, qui ont des enfants, ont eu envie de leur laisser une planète en meilleur état. D'autres ont agi purement par opportunisme. Mais peu importe la motivation, je me dis toujours que l'important c'est qu'il y ait des résultats.

Steven Guilbeault – Après le Sommet de la terre de 1992, les entreprises se sont mises à publier des rapports de développement durable. Ce n'était en fait qu'une compilation des gestes qu'elles posaient déjà. Il n'y avait pas d'objectifs d'amélioration et on ne mesurait pas grand-chose.

Mais je partage l'avis de Daniel : depuis 2000, le changement s'accélère. On s'est dotés d'outils de comparaison des résultats, comme l'analyse du cycle de vie d'un produit ou les normes GRI [Global Reporting Initiative], qui standardisent les rapports sur le développement durable.

On peut maintenant comparer ce qu'on dit et ce qu'on fait. Par ailleurs, je constate que, s'il y a encore du *greenwashing*, il y en a de moins en moins, justement grâce à la standardisation des outils.

D.N. – Internet a aussi beaucoup aidé. Grâce à la rapidité de diffusion des informations, les gens peuvent désormais faire des choix plus sensés, ce qui limite la portée du *greenwash*. Les entreprises réalisent aussi que nous som-



Daniel Normandin et Steven Guilbeault estiment que les gens d'affaires sont mieux sensibilisés aux enjeux du développement durable. [Photo : Gilles Delisle]

mes à la limite de nos ressources, et comme ces dernières sont plus rares, elles sont aussi plus chères. La solution peut effectivement être de déboursier plus, mais on peut aussi entrer dans une phase de gestion plus intelligente. L'idée est de concevoir des produits qui puissent, à la fin de leur vie utile, être démantelés pour en faire de nouveaux produits.

JLA – *Quels sont les changements intervenus au sein des entreprises ?*

D.N. – Jusqu'à présent, le développement durable a surtout été le fait de quelques-unes. Mais les autres n'auront pas le choix d'emboîter le pas, notamment à cause de la réglementation croissante dans ce domaine. Ainsi, l'Europe a adopté il y a deux ans de nouvelles règles d'importation, basées notamment sur l'analyse du cycle de vie. Elle est en train de donner le ton à l'ensemble des pays industrialisés. Cela vient changer la donne.

S.G. – Les défis varient selon la taille des entreprises.

Les PME subissent une pression énorme. Comment peut-on les amener vers le développement durable sans leur imposer une charge supplémentaire ? Je suis président du comité sur le développement durable de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et c'est pour nous un enjeu majeur. L'idée de simplement imposer une réglementation ne me semble pas la solution.

D.N. – Les grands donneurs d'ordres peuvent aussi avoir un rôle à jouer auprès des PME. Il y a deux façons d'agir : ils peuvent dire à leurs fournisseurs *Voici mon cahier des charges, débrouillez-vous avec ça !*, ou encore, ils essayent de les accompagner. Cela a été la stratégie de Volkswagen il y a quelques années, et cela a fonctionné.

JLA – *Parlant du rôle des donneurs d'ordres, n'est-ce pas une approche que vous tentez d'avoir avec l'Espace de concertation en approvisionnement responsable ?*

D.N. – En effet. L'Espace a été un souhait de la part des grands acheteurs du Québec pour leur permettre de jouer un rôle plus actif en développement durable. Ils ont décidé, depuis quelques mois, de se doter de cahiers des charges communs, pour des produits comme les ordinateurs, le mobilier, le papier. L'idée est d'éviter que chacun applique des critères environnementaux différents.

JLA – *Quels sont les atouts du Québec sur le marché international ?*

D.N. – L'hydroélectricité par exemple : c'est une énergie renouvelable, l'une des moins polluantes actuellement disponible. C'est pour cette raison que l'aluminium québécois a meilleure réputation que l'aluminium russe, produit à partir du charbon. Mais le Québec doit se doter d'outils pour promouvoir cet atout à l'international.

S.G. – Le Québec a aussi une bonne expertise dans le domaine des technologies

(CV)

Nom : Steven Guilbeault
Âge : 39
Titre : Coordonnateur général adjoint d'Équiterre
 Il été durant plus de 10 ans responsable de campagne pour Greenpeace Canada. Il a aussi été conseiller pour la firme Deloitte & Touche. Depuis quelques mois, il agit également comme président d'une équipe-conseil composée de 12 membres. La mission de celle-ci consiste à produire un rapport pour guider le gouvernement dans le développement de nouvelles énergies.

Nom : Daniel Normandin
Âge : 49
Titre : Directeur exécutif du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). Il siège sur de nombreux conseils et regroupements, dont l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR), qui regroupe notamment Bell, Hydro-Québec, Rona, Loto-Québec et Desjardins.

propres. Mais parce qu'il n'y a pas de marché du carbone ici, nous perdons des occasions d'affaires.

JLA – *On parle de plus en plus d'analyse du cycle de vie des produits (ACV), mais*

n'est-ce pas encore difficile d'accès ?

D.N. – On dit souvent que ce sont les grandes entreprises qui peuvent s'offrir une ACV, mais cela tend à se démocratiser. On peut aussi obtenir du financement, au fédéral ▶

durable

Un guide pour aider les technologies propres

Jusqu'à présent, moins de 17 % des quelque 375 millions de dollars (M\$) dépensés à ce jour par Technologies du développement durable Canada (TDDC) ont été octroyés à des entreprises du Québec.

La cagnotte de l'organisme, une fondation créée par le gouvernement du Canada afin d'appuyer le développement et la démonstration de technologies propres, est importante, soit 1 milliard de dollars.

Pourquoi cette sous-représentation ? On pourrait avancer l'explication du manque d'information. Les incitatifs gouvernementaux visant à aider les entreprises canadiennes à prendre le virage vert sont si nombreux que Pri-

cewaterhouseCoopers a publié deux guides – un par palier gouvernemental – qui recensent quelques dizaines ! Les crédits d'impôt, subventions et programmes d'aide des gouvernements fédéral et provincial sont ainsi répertoriés avec les conditions d'accès et la valeur potentielle de chacun. Avec ces documents, il n'est plus possible de plaider l'ignorance ! **J.-F.B.**

www.sdtc.ca

Mieux faire... et le faire savoir

L'achat responsable, c'est aussi l'achat local, un vecteur de bien-être économique pour la communauté. Ce qui entraîne aussi, bien évidemment, une diminution de l'impact des transports sur l'environnement.

Parmi les organisations qui publient des rapports annuels

sur le développement durable, rares sont celles qui disposent de données sur les achats locaux. Hydro-Québec fait figure d'exception.

La société d'État indique, dans un rapport sur le développement durable publié en 2009, que 89 % de ses achats totaux de biens et services évalués à 2,6 milliards de dollars en 2008 ont été effectués auprès d'entreprises québécoises. **J.-F.B.**

www.hydroquebec.com

Tourisme durable à Saint-Prime et à Québec

Un gîte écologique pour cyclotouristes vient d'ouvrir à Saint-Prime, petite municipalité du Lac-Saint-Jean, qui se trouve être le berceau de la fromagerie Perron.

Les chambres et chalets de



Les cyclotouristes qui visitent la région du Lac-Saint-Jean ont une nouvelle adresse à mettre à leur agenda : L'Échappée bleue, un gîte écologique qui vient d'ouvrir à Saint-Prime.

L'Échappée bleue ont été construits avec des matériaux de la région et sont équipés de panneaux solaires. La coopérative à l'origine de ce projet n'entend pas en rester là : au moins deux autres gîtes pouvant accueillir les cyclotouristes de la Véloroute des bleuets sont prévus.

Pour sa part, l'Autre Jardin Auberge pousse la logique des achats équitables encore un peu plus loin. Située dans le quartier Saint-Roch à Québec, l'Auberge achète des serviettes de bain provenant de producteurs de coton de l'Inde. Ceux-ci reçoivent, pour leur travail, jusqu'à 50 %

de plus que s'ils écoulaient leur production dans les circuits de vente habituels. Grâce aux achats équitables de l'Auberge l'Autre Jardin, six petits Indiens pourront aller à l'école. **J.-F.B.**

www.lechappeebleue.com
www.autrejardin.com

► comme au provincial. Et les coûts sont appelés à diminuer. Grâce à cet outil, les entreprises pourront prendre de meilleures décisions afin de se positionner sur les marchés étrangers, dont l'Europe.

Déjà, des pionniers comme Cascades ont commencé à mettre différents indicateurs environnementaux sur leurs emballages. Ce n'est pas parfait, mais le processus est amorcé.

S.G. – Je suis convaincu que, d'ici quelques années, lorsqu'on achètera quelque chose à l'épicerie, il y aura un indice ACV sur l'emballage.

JLA – Le Québec a fait son entrée dans la Western Climate Initiative. Comment l'arrivée éventuelle du marché du carbone pourrait-elle transformer notre économie ?

S.G. – Au Canada, on a un défi important à relever dans ce domaine, car il faut que le système soit équitable envers l'ensemble des émetteurs de gaz à effet de serre. On ne devrait pas chercher à protéger un secteur en particulier, le pétrole de l'Alberta par exemple. Or, actuellement, selon les règles conçues par Ottawa, l'industrie pétrolière recevrait à peu près 500 millions de dollars par année en crédits – donnés par le gouvernement – et Cascades, qui a déjà dépassé les objectifs de Kyoto, devrait acheter pour 2 à 4 millions

de dollars de crédits par an. C'est le monde à l'envers ! Il va falloir que les gouvernements du Québec et de l'Ontario veillent à ce que leurs entreprises manufacturières ne soient pas défavorisées par les règles d'Ottawa, très proche de l'industrie pétrolière.

JLA – Aujourd'hui, tout le monde se réclame du développement durable. Cela ne risque-t-il pas d'entraîner un effet de saturation qui dissuadera les entreprises de se positionner ?

D.N. – Encore une fois, il faut distinguer le *greenwashing* de la véritable information; les entreprises qui font de véritables efforts seront récompensées. Les données environnementales vont devenir de l'information de base, comme les données nutritionnelles.

S.G. – Malgré la crise, l'environnement est demeuré au cœur des préoccupations des Canadiens. Un sondage Harris/Decima vient de révéler que 67 % de nos concitoyens pensent qu'on ne devrait pas ralentir nos efforts dans ce domaine.

D.N. – Dernièrement, je participais à une rencontre de gens d'affaires, et les dirigeants disaient que même, s'ils étaient dans une situation précaire, ils poursuivaient leurs efforts dans ce sens. Ils ont compris que cela les aidera à reprendre leur envol une fois la reprise installée. ■

TRANSFORMER LES DÉCHETS BIOCARBURANTS

Technologie verte québécoise

Alternative à l'endossement

Création d'emploi, et réduction des importations de pétrole

Enerkem
www.enerkem.com

vision durable

DOSSIER

Technologies vertes

Une nouvelle grappe pour stimuler les cleantech

Après l'aérospatiale, les technologies de l'information et des communications, les sciences de la vie et le cinéma, c'est au tour du secteur des technologies propres de se regrouper pour stimuler son développement.

« Les technologies propres sont un secteur en croissance, ici et ailleurs dans le monde. La mise en place de la grappe permettra à cette industrie de mieux développer son plein potentiel », dit Denis Leclerc, qui occupe depuis peu le siège de président et chef de la direction de cette nouvelle grappe. Il était jusqu'alors vice-président, développement durable et environnement, d'AbitibiBowater.

Lancée au printemps, après plusieurs mois de consultations menées auprès de différents acteurs de l'industrie, la grappe nourrit de grandes ambitions : renforcer la structure industrielle, augmenter la taille des PME et accroître le nombre de grandes entreprises intégrant les technologies propres.

La grappe, qui veut développer et mettre plus rapidement sur le marché les technologies d'ici, de même qu'accroître les exportations dans les créneaux porteurs, souhaite ainsi servir de catalyseur pour stimuler la croissance de l'industrie.

« Des régions comme la Californie et l'Allemagne ont déjà une longueur d'avance. Mais le Québec a les atouts pour combler ce retard et devenir un pôle d'excellence », estime Denis Leclerc.

Un regroupement pan-québécois

L'industrie québécoise des technologiques propres compterait quelque 1 000 entreprises. Elle comprend les services-conseils, les technologies spécialisées, la gestion des sols, la gestion de l'air, la gestion de l'eau, les changements climatiques et la gestion des matières résiduelles.

Proposée par la CRÉ de Montréal et la Ville de Montréal, cette grappe a reçu le soutien de nombreux intervenants, dont le Technopôle Angus, le Technoparc Saint-Laurent, la Conférence régionale des élus de Longueuil, l'Agence de l'efficacité énergétique, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), qui injecteront 300 000 \$ dans son démarrage.

La Grappe travaille actuellement à un plan d'action qu'elle présentera lors d'un forum qui se tiendra cet automne.

Même si plus de 60 % des activités du secteur des technologies propres sont concentrées dans la région métropolitaine de Montréal, la Grappe aura une portée provinciale.

« Le secteur va contribuer non seulement à la relance de l'économie, mais aussi au développement économique durable du Québec », dit M. Leclerc. **P. Théroux**

Biothermica épure l'air depuis 20 ans

Portrait. Elle a été la première au pays à obtenir des crédits de carbone, grâce à un projet de dépollution au Salvador.

par Stéphane Gagné > dossiers@transcontinental.ca

Avril 2009. La québécoise Biothermica, spécialisée dans les technologies environnementales, implante un système de destruction du méthane, appelé Vamox, dans la mine de charbon souterraine n° 4 de Jim Walter Resources (JWR), en Alabama. C'est une réussite.

Grâce à ce système maison qui transforme le méthane en dioxyde de carbone et en eau, 40 000 tonnes d'équivalent CO₂ ne seront jamais émises dans l'atmosphère. Forte des autorisations obtenues aux États-Unis, Biothermica compte bien proposer son système à d'autres.

Ce nouveau créneau développé par Biothermica est très prometteur, car les mines de charbon souterraines foisonnent aux États-Unis et toutes désirent être de meilleures entreprises citoyennes.

Le système est aussi très lucratif puisque chaque tonne de CO₂ non émise dans l'atmosphère rapporte de l'argent sur le marché volontaire du carbone. « Nous proposons au client un projet, clé en main, où il n'a rien à investir et nous lui donnons même des redevances, une fois le système en fonction. Grâce aux crédits de carbone que nous recevons, notre rendement de l'investissement est très rapide. Après quelques mois seulement, nous faisons de l'argent », affirme Guy Drouin, président fondateur de Biothermica, un ingénieur intéressé aux questions environnementales depuis plus de 30 ans.

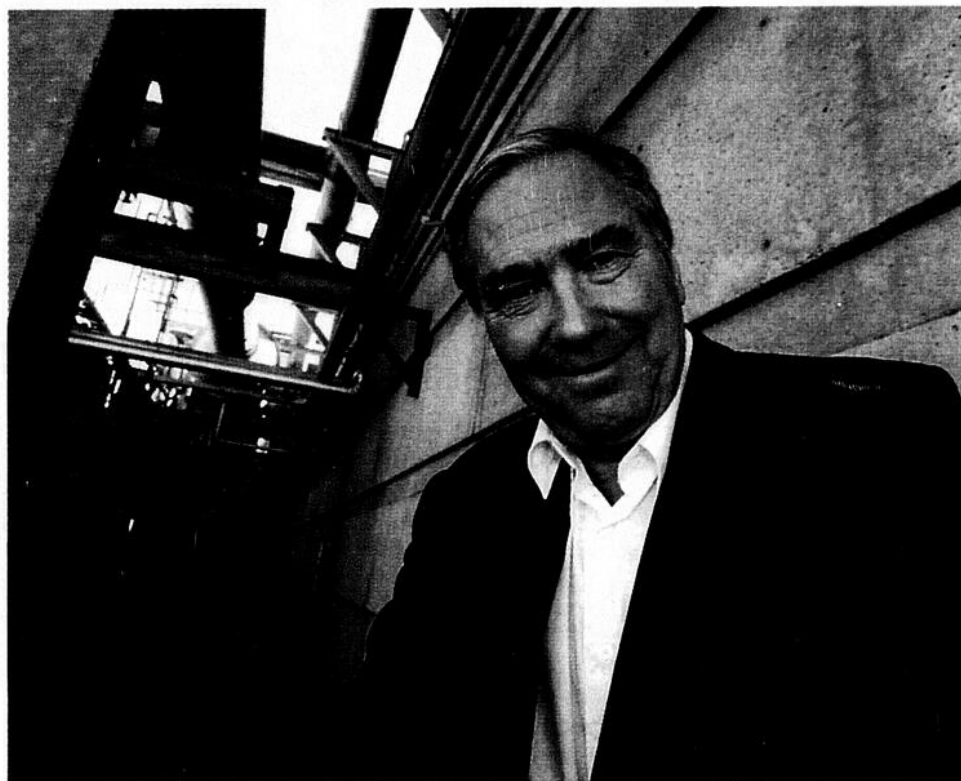
Une technologie dérivée

Le Vamox est adapté de la première technologie commercialisée par Biothermica au début des années 1990. Il s'agit d'un procédé d'oxydation thermique régénérative qui extrait des polluants contenus dans les émissions industrielles, récupère la chaleur et rejette dans l'atmosphère une fumée épurée.

L'entreprise, qui consacre depuis sa fondation, en 1987, le quart de ses revenus à la R-D, a toujours financé ses projets à même ses fonds propres. « Nous ne voulions pas avoir du capital de risque, car nous souhaitions avoir les coudées franches, ne pas avoir de comptes à rendre et faire avancer nos projets à notre rythme », dit M. Drouin.

En 22 ans, c'est plus de 200 millions de dollars de projets de contrôle de la pollution qui ont été réalisés, ce qui a permis d'éviter l'émission de 44 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Et les perspectives sont très bonnes, selon M. Drouin. « D'ici quelques mois, la loi Waxman-Markey [qui prévoit l'établissement d'un marché du carbone en 2012] devrait être



« Nous envisageons de développer davantage de projets Vamox du type de celui en Alabama et d'investir et d'avoir des participations dans les systèmes que nous implantons », dit Guy Drouin, de Biothermica. [Photo : Gilles Delisle]

L'entreprise a toujours financé ses projets de R-D à même ses fonds propres.

adoptée aux États-Unis. Le Mexique et le Canada suivront, ce qui en fera un marché nord-américain. Puisque nous avons une longueur d'avance sur nos concurrents à ce sujet [Biothermica a été la première entreprise canadienne à obtenir des crédits de carbone grâce à un projet de dépollution qu'elle a mis sur pied au Salvador], nous en profiterons bien. »

Dans cinq ans d'ici, la PME souhaite devenir un acteur important dans le marché du carbone. « Nous envisageons de développer davantage de projets Vamox du type de celui en Alabama et d'investir et d'avoir des participations dans les systèmes que nous implantons », dit l'homme d'affaires qui revient d'un voyage en Ukraine où il y a beaucoup de mines de charbon et un marché du carbone vigoureux. Autant d'occasions d'affaires pour implanter Vamor qu'il faut prospecter. ■

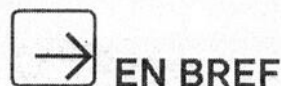
(PROFIL)

Entreprise : Biothermica
Année de fondation : 1987
Nombre d'employés : 40
Marchés : États-Unis et Canada
Actionnaire : Famille Drouin

1 000

Nombre d'entreprises que regroupe l'industrie québécoise des technologies propres.

Source : Grappe des technologies propres



EN BREF

DES TECHNOLOGIES PROPRES ET POPULAIRES

Survol québécois

Le secteur des technologies propres a connu une importante augmentation des investissements réalisés en capital de risque au Québec, passant de 17 millions de dollars, en 2006, à 59 millions, l'année suivante. C'était avant la crise financière et économique qui a entraîné un déclin des investissements dans tous les secteurs d'activité.

DES INVESTISSEURS EN APPÉTIT

Perspectives canadienne, américaine et chinoise

Le secteur attire les capital-risqueurs. Au Canada, les investissements en technologies énergétiques et environnementales totalisaient 198 millions de dollars (M\$) en 2007, par rapport à 120 M\$ en 2006. Aux États-Unis, l'investissement en capital de risque dans ce secteur a fait un bond de 78 % de 2005 à 2006, à 2,9 milliards américains. En Chine aussi la hausse est marquée : de 221,8 millions en 2005 à plus de 500 millions au seul premier semestre de 2007.

Un fonds de 80 M\$

Les problèmes environnementaux et le développement de technologies permettant de les résoudre suscitent de plus en plus l'intérêt de sociétés de capital de risque.

« Le développement des technologies propres n'est pas juste un effet de mode », affirme Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale de Cycle Capital Management, qui précise que l'élan est solide. Les conditions sont réunies pour le véritable décollage, estime-t-elle.

Le gestionnaire de fonds en capital de risque Cycle Capital Management vient d'amasser 80 millions de dollars (M\$), après la clôture en juin dernier du Fonds Cycle Capital.

Une étape importante pour ce fonds spécialisé dans les technologies propres et les énergies renouvelables puisqu'elle a été « réalisée dans un contexte économique difficile », rappelle M^{me} Méthot, qui est également présidente du conseil de la Grappe des technologies propres mise sur pied en mars.

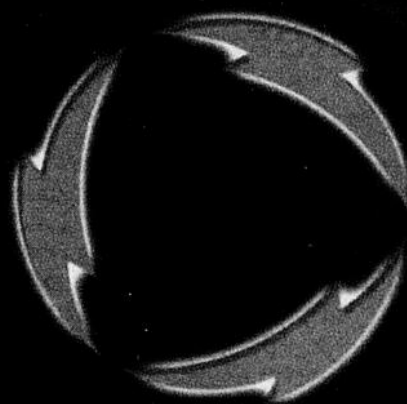
Ce fonds a déjà investi plus de 13 M\$ dans sept firmes québécoises, dont Sixtron Matériaux Avancés et Vaperma.

La montréalaise Sixtron a développé et commercialisé un procédé qui trouve des applications dans le secteur de l'énergie solaire. Quant à Vaperma, de Saint-Romuald, elle a mis au point une technologie de séparation des gaz pouvant être utilisée dans la production d'éthanol combustible et de gaz naturel, de même que dans le traitement des biogaz et la déshydratation de composés chimiques.

Le Fonds s'intéresse à de jeunes pousses « qui développent et commercialisent des technologies contribuant à la réduction des gaz à effet de serre et au développement durable », dit M^{me} Méthot.

Cycle Capital vise les entreprises des secteurs de l'énergie (production, efficacité, stockage), de la qualité de l'air et la gestion des émissions, du recyclage et de la récupération des matières résiduelles. P.T.

Québec à la puissance verte



Avec la *Stratégie énergétique 2006-2015*, le *Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques* et la toute dernière *Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes*, Pour un Québec vert et prospère dotée d'un budget de 282 M\$, notre gouvernement a clairement affiché ses ambitions à l'égard des énergies renouvelables.

Nous poursuivons nos actions en posant deux nouveaux gestes :

- La création d'une équipe spéciale qui orientera les actions du gouvernement en matière de développement de nouvelles énergies vertes et renouvelables.
- La mise en place du *Programme d'aide au développement des technologies de l'énergie verte*, qui bénéficie d'un budget de 8 M\$.

Le Québec fait du développement des énergies vertes et renouvelables une priorité. Nous contribuons ainsi au développement technologique, économique et régional du Québec!



vision durable

technologies vertes

En investissant le champ des odeurs, Odotech a eu du pif!

Portrait. La PME a développé et commercialisé un olfactomètre, un outil de prélèvement et des logiciels de modélisation de la dispersion des odeurs et des polluants.

par Stéphane Gagné > dossiers@transcontinental.ca

Investir dans la réduction des odeurs causées par leurs activités est rentable pour les entreprises. « Optimiser le fonctionnement d'un équipement pour régler les problèmes d'odeurs à la source permet d'économiser sur les coûts en énergie, de diminuer l'ajout de produits chimiques et de développer de meilleures relations avec le voisinage », affirme Thierry Pagé, président et fondateur d'Odotech.

Le dirigeant sait de quoi il parle. Au milieu des années 1990, lors de ses études à l'École Polytechnique portant sur les odeurs, M. Pagé s'est vite rendu compte qu'il y avait un grand besoin en la matière. « À chaque publication d'article scientifique sur le sujet, les industriels nous téléphonaient pour avoir plus de renseignements. »

Et pour cause. Car les odeurs sont un important sujet de préoccupation chez les citoyens. Soixante-dix pour

cent des plaintes environnementales sont liées aux odeurs. On comprend pourquoi : l'ADN humain contient 1 gène pour l'ouïe, 3 pour la vision, 12 pour le goût et 1 000 pour l'odorat !

En 1998, M. Pagé fonde Odotech, une société qui offre une gamme complète de services et de technologies visant à contrôler ou à éliminer les odeurs. Depuis 10 ans, la PME a développé et commercialisé un olfactomètre qui permet de quantifier les odeurs (Odi-le), un outil de prélèvement (OdoFlux), des logiciels de modélisation de la dispersion atmosphérique des odeurs et des polluants (Polair et Tropo) ainsi que des systèmes automatisés de surveillance et de gestion des odeurs sur site (OdoScan) et utilisant des nez électroniques (Odo-Watch), un appareil qui permet d'identifier et de quantifier les émissions odorantes.

Odotech est une entreprise

(PROFIL)

Entreprise : Odotech

Année de fondation : 1998

Nombre d'employés : 50

Marchés : États-Unis, Europe et Amérique du Sud
Actionnaires : Thierry Pagé, Fondation, FIER Développement durable et Oddo Asset Management

essaimée de l'École Polytechnique, financée grâce à des capitaux de risque provenant du Fondaction de la CSN, du FIER Innovation durable (une société d'investissement Québec) et d'Oddo Asset Management, société de capital de risque parisienne.

Des clients variés

La clientèle d'Odotech est diversifiée. Ce sont des entre-



« Nous sommes déjà présents dans 25 pays et 3 continents », dit Thierry Pagé, d'Odotech. Le partenariat établi avec Veolia, en 2005, a donné à la québécoise une visibilité mondiale. [Photo : Gilles Delisle]

prises spécialisées dans le traitement des eaux usées, de sites d'enfouissement, de transformateurs alimentaires (ex. : équarisseurs), d'usines des secteurs de la pétrochimie, de la sidérurgie, etc. Les technologies d'Odotech servent aussi au contrôle de la qualité dans le secteur des arômes et parfums. Les municipalités commencent même à s'y intéresser. Ainsi, au début 2009, Boucherville était la première municipalité québécoise à se doter du système OdoScan afin de faciliter l'application de son règlement sur les nuisances olfactives.

« Grâce à nos systèmes, on peut diagnostiquer les odeurs

[en les prélevant à la source], trouver une solution pour les contrôler ou les éliminer et mesurer ensuite la performance du système dans une perspective d'amélioration continue », dit M. Pagé.

Comme première entreprise offrant un suivi complet des odeurs, les perspectives d'avenir sont excellentes pour Odotech. « Nous sommes déjà présents dans 25 pays et trois continents [Amérique du Nord et du Sud et Europe] », affirme M. Pagé.

Le partenariat établi en 2005 avec Veolia Water Solution and Technologies, le géant mondial français des services environnementaux, a donné d'ailleurs à la québécoise une

visibilité mondiale. « Lors de la remise à niveau de ses stations d'épuration, Veolia, titulaire d'une licence exclusive de commercialisation mondiale du système Odo-Watch, l'installe dans la plupart de cas », précise l'homme d'affaires.

Odotech a aussi un partenariat avec l'autrichienne ACAT qui distribue ses produits en Europe. Enfin, la société est très présente en France où elle a un pied-à-terre.

Où sera Odotech dans cinq ans ? « Je crois que nous aurons une présence sur les cinq continents et que nous serons une référence mondiale en matière de contrôle des odeurs. »

Le renforcement des normes de qualité profitera à John Meunier

Au fil des années, John Meunier, une entreprise de Saint-Laurent, est devenue l'un des plus importants manufacturiers canadiens pour le traitement des eaux municipales et industrielles. Grâce à son appartenance au géant français Veolia, il est bien armé pour faire face à la mondialisation. Toute une progression pour une entreprise qui, au départ, vendait des pompes et des équipements de piscine pour le marché local !

L'entreprise compte profiter du renforcement des normes concernant les rejets. « Plusieurs stations d'épuration devront bientôt effectuer une mise à niveau [soit pour respecter les normes de rejets ou pour accroître leur capacité de traitement] et nous serons là pour leur offrir nos multiples solutions », dit M. Liegey, dont l'entreprise possède 250 brevets et un portefeuille

complet en équipements de traitement des eaux usées municipales et industrielles.

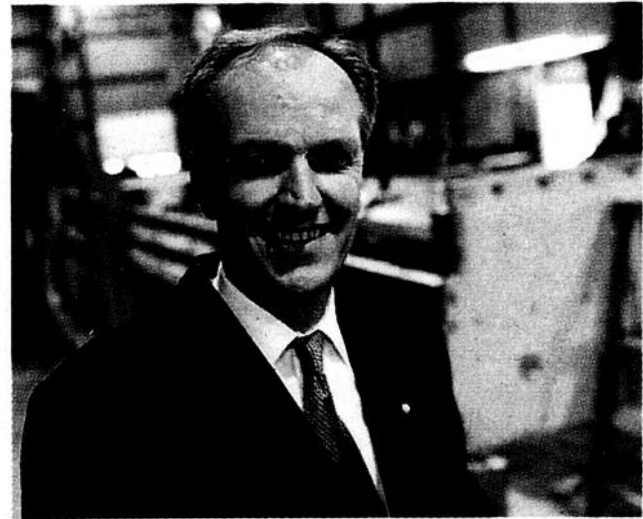
Une croissance qui se poursuit grâce à l'acquisition par Veolia de la suédoise Anox-Kaldnes, détentrice de la technologie de traitement MBBR (*Moving Bed Biofilm Reactor*) qui permet d'épurer un grand volume d'eaux usées dans un espace restreint.

Elle a été implantée pour la première fois au Canada à Sainte-Julie. Cette ville de la Rive-Sud de Montréal devait accroître sa capacité de traitement, mais manquait d'espace pour ajouter des étangs aérés. MBBR s'est avérée être une excellente solution. « Nous comptons faire connaître davantage la technologie MBBR, qui est bien adaptée aux étangs aérés, très nombreux au Québec », affirme Yvan Liegey, président de John Meunier.

L'entreprise prévoit aussi un boom du côté du traitement des eaux usées provenant d'activités minières, très importantes au pays. La technologie MBBR sera implantée pour une première fois au Canada à la raffinerie montréalaise de Petro-Canada. Ailleurs au pays, John Meunier est très présente en Alberta, où l'industrie pétrolière fait face à d'importants défis liés au traitement d'eaux usées, en particulier dans la région des sables bitumineux de l'Athabaska.

Bonne complémentarité

L'appartenance de John Meunier à Veolia ouvre la porte à d'immenses possibilités de marchés. « Cela nous permet d'intégrer les technologies acquises par Veolia et de les adapter au contexte canadien », dit M. Liegey. On profite aussi de son réseau d'experts et de



« Plusieurs stations d'épuration devront bientôt effectuer une mise à niveau et nous serons là pour leur offrir nos multiples solutions », dit Yvan Liegey, de John Meunier. [Photo : G. Delise]

sa réputation à l'échelle internationale. Inversement, l'expertise de John Meunier rayonne à travers Veolia.

Du côté de la R-D, « nous autofinancions nos activités et

nous recevons un coup de pouce de Veolia lorsqu'il s'agit de recherche qui a une incidence internationale », dit M. Liegey. L'entreprise finance aussi les activités de recherche

de la Chaire industrielle CRSNG sur l'eau potable de l'École Polytechnique.

L'équipe de R-D de John Meunier s'est récemment démarquée. « Nous avons gagné un concours d'innovation organisé au sein de Veolia Water Solutions and Technologies, deux années de suite, soit en 2007 et en 2008 », dit M. Liegey. S. Gagné

(PROFIL)

Entreprise : John Meunier

Année de fondation : 1948

Nombre d'employés : 190 ingénieurs et techniciens

Chiffres d'affaires : 60 millions de dollars

Actionnaires : Veolia Water Solutions and Technologies (100 %)

R-D tous azimuts



EN BREF

EAU POTABLE OU USÉE

Au cœur des recherches

Le Centre de recherche, développement et validation des technologies et procédés de traitement des eaux (CREDEAU) est un autre centre de recherche spécialisé dans le développement des technologies de

traitement de l'eau potable ou usée. Il possède des installations à l'École Polytechnique et à l'École de technologie supérieure. Des recherches en cours portent sur l'ozone dans le traitement des micropolluants

organiques provenant des eaux usées et dans la production de l'eau potable. Des chercheurs étudient aussi l'efficacité des bioréacteurs membranaires dans le traitement de la pollution organique et des matières en suspension dans l'eau.

Le Québec compte plusieurs centres de recherche qui se consacrent aux technologies propres, comme l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). Sa mission est de favoriser le développement durable de l'agriculture. Récemment, ses chercheurs ont développé un bioséchoir qui sera alimenté par des boues d'épuration municipales et du lisier de porc. L'appareil produira une matière sèche qui pourra être utilisée, entre autres, comme combustible dans les grandes chaudières industrielles.

« Le projet est au stade du prototype et l'entreprise Innovente s'intéresse à la commercialisation du bioséchoir », dit Roch Joncas, de l'IRDA.

Un autre projet intéressant mené par l'IRDA est un échangeur d'air récupérateur de chaleur. Commercialisé par le Groupe PolyAlto, fournisseur et fabricant québécois de produits de plastique, il permettra aux producteurs de serres et aux éleveurs de volailles de réduire l'usage du propane de 50 %.

Les rejets miniers

Dans un tout autre domaine, la recherche sur les technologies propres contribue à atténuer les impacts néfastes des énormes quantités de roches que les minières extraient chaque année pour en tirer du minerai. Les rejets des concentrateurs sont les plus problématiques.

« L'une des façons de faire consiste à séparer les rejets des concentrateurs susceptibles de produire des eaux acides des autres et de les désulfurer », explique Michel Aubertin, titulaire de la Chaire industrielle CRSNG-Polytechnique-UQAT en environnement et gestion des rejets miniers de l'École Polytechnique. Le procédé est testé en Abitibi.

Une autre technique consiste à maintenir sous l'eau en permanence les résidus de façon à éviter leur oxydation, cause de pollution des eaux. C'est ce qui est fait dans le cas de la mine de cuivre Louvicourt, près de Val-d'Or, fermée depuis 2005. « On tente de développer une gestion à long terme de ces lacs, car on ne veut pas avoir à gérer un lac de résidus en permanence », ajoute M. Aubertin. Un des moyens examinés consiste à abaisser le niveau de l'eau de façon à créer un genre de tourbière. **S. Gagné**

Pensez LEED®. Pensez bleu.

Obtenir une certification LEED est plus que jamais possible avec l'aide du gaz naturel. En effet, une chaudière à gaz naturel à haute efficacité permet d'atteindre à elle seule près du tiers du seuil d'économie demandé par LEED. Renseignez-vous auprès de nos experts et profitez des aides financières de nos programmes en efficacité énergétique. Pour réaliser votre projet LEED, pensez bleu dès le début.

Pour plus de renseignements, contactez-nous
1 800 567-1313 / www.gazmetro.com

 **GazMétro**
la vie en bleu

(A20)

VERT DE NATURE



Éric Lampron, superviseur de machine
Marie-Hélène Charest, microbiologiste

RÉCUPÉRATION + EMBALLAGE + PAPIERS

CASCADES.COM